

Coopérer aujourd'hui n° 22

► Olivier Tessier

Les groupes de paysans comme construits sociaux

**Itinéraire méthodologique d'une étude
socio-anthropologique sur un projet de développement
rural (Nord Viêt-nam)**

Comment appréhender et interpréter la réalité sociale des groupements paysans suscités par un projet de développement ? Olivier Tessier restitue ici la méthodologie qu'il a élaborée et utilisée dans ce but au Nord Viêt-nam.

Croisant recueil de points de vue et objectivation des relations qu'entretiennent les membres au sein du groupe et avec leur environnement sociopolitique local, cette méthodologie combine une analyse de la perception des groupements par les différents acteurs concernés et une étude systématique de leur composition.

Sommaire

Résumé	4
II. HYPOTHÈSES ET QUESTIONNEMENTS	8
1. L'organisation n'est pas un système clos	9
1. 2. Stratégies des acteurs et systèmes d'action concrets.....	10
III. TRAME MÉTHODOLOGIQUE ET GRILLE D'OBSERVATION	12
1. Toute enquête est spécifique	12
2. Choix des groupements à étudier : quelle représentativité ?.....	13
3. Préenquête : une première approche des groupements	14
3.1 Objectifs et rôles assignés.....	14
3.2 Les groupements et leur environnement institutionnel.....	15
3.3 Les groupes vus par le projet : décrire la norme pour mesurer les écarts.....	16
IV. L'ANALYSE DE DISCOURS OU LE POINT DE VUE DES ACTEURS	17
V. LES MATRICES « SOCIOPOLITIQUES » : OBJECTIVER LA COMPREHENSION DU FONCTIONNEMENT DES GROUPEMENTS.....	24
1. Structure et codage des matrices	24
1.1 Relations de parenté et de voisinage	24
1.2 Unité géographique	25
1.3 Chronologie des adhésions.....	25
1.4 Implication des autorités locales et des associations de masse.....	26
1.5 Différenciation socioéconomique	27
1.6 Accès au crédit.....	27
2. Traitements et analyse	29
2.1 Profil économique et accès au crédit dans la pharmacie vétérinaire de Dông Linh	30
2.1 L'implication de la sphère du pouvoir local	32
2.2 32	
2.3 Evolution des groupements et nouvelles adhésions (association des pisciculteurs de Yên Nôi).....	33
VI. SYNTHÈSE : SCHÉMAS SYNOPTIQUES DU FONCTIONNEMENT DES GROUPEMENTS.....	35
VII. CONCLUSION : ESPACE DE VALIDITÉ ET LIMITES	40
BIBLIOGRAPHIE CITÉE	43

Résumé

Par Elizabeth Paquot

Ce rapport restitue l'itinéraire méthodologique d'une étude socio-anthropologique effectuée sur un projet de développement rural au Viêt-Nam. L'auteur, Olivier Tessier, en appréhende la démarche et les résultats, croisant recueil de points de vue et objectivation des relations des groupements avec leur environnement socio-politique local.

L'objectif de l'étude était de produire des références sur le fonctionnement de ces organisations sociales et sur leurs relations avec l'environnement dans le but d'alimenter la capitalisation et de construire des outils permettant d'orienter, sur un plan opérationnel, la politique d'appui à ces organisations. Deux postulats étaient essentiels à la définition des hypothèses et à l'implémentation de cette étude : l'acteur, comme moteur potentiel de changement et l'action collective, comme "construit social", auxquels s'ajoutent les modalités de leur émergence et de leur maintien. La méthodologie employée a combiné une analyse de la perception des groupements par les différents acteurs concernés et une étude systématique de leur composition.

Même si par définition, toute enquête est spécifique, et jamais "duplicable" à l'identique, son itinéraire méthodologique peut insuffler de nouvelles réflexions sur les modalités d'organisation des groupements ; ce qui est tenté ici.

Chaque démarche adoptée lors d'une enquête revêt un caractère original, elle est élaborée empiriquement, avec plus ou moins de succès selon l'expérience et le savoir-faire de l'observateur, selon la méthodologie et les outils employés, et selon le déroulement de la mise en œuvre. Pour autant cela ne signifie pas qu'une démarche qui intègre l'analyse de discours et l'objectivation de la composition des groupes, ne pourrait être reproduite sans perdre de sa pertinence. L'élaboration d'hypothèses sera alors propre à la société étudiée et la méthode intégrera des paramètres significatifs et spécifiques, une "politique de terrain" associant les compétences de l'intervenant extérieur, et le savoir-faire d'enquête. La nature des outils devra, elle, être pensée en fonction du contexte, ainsi que la gestion des différentes étapes de l'opération, allant de la définition des objets à analyser à la formulation des questionnaires, et au travail de synthèse.

L'organisation n'est pas un système clos, mais celui d'interactions, d'interdépendance, voire d'interférences, intégrant "l'extérieur dans ses jeux et enjeux internes". L'environnement économique et socio-politique, le projet lui-même, le groupe et la hiérarchisation des pouvoirs, les acteurs en jeu, leurs rapports de force et leurs interactions influent sur l'aide, qui elle-même n'est jamais socialement neutre. Même si le regard socio-anthropologique de l'intervenant apporte des compétences, un savoir-faire et une vision extérieure sur les réalités quotidiennes des agents de projets, le poids de l'observateur dans le processus d'enquête, et sa subjectivité sont autant de biais potentiels. De plus, les facteurs de changement tels la nature et l'étendue des fluctuations de l'environnement ne sont pas toujours maîtrisés par les groupements, volontairement ou non, et exercent une influence directe ou indirecte sur le projet comme sur ces organisations. La légitimité de l'intervention extérieure et son adéquation ne peuvent garantir à elles seules son succès, ni générer l'échec du projet. Le

groupement peut aussi dénaturer ou détourner le projet à des fins particulières, et tout projet peut être instrumentalisé par les autorités locales à des fins politiques. L'articulation entre le groupement et le projet constitue, par ailleurs, un second niveau de relations ou d'interactions possibles avec l'extérieur.

La cohérence du groupe ne peut résulter naturellement de l'unicité des objectifs et intérêts influençant l'implication des acteurs. Ces derniers vont eux-mêmes être guidés et influencés par les enjeux économiques et socio-politiques. Leurs intérêts privés ne pourront trouver d'échos favorables dans le cadre de l'action collective que si le groupe s'impose comme le seul, ou le meilleur des médiateurs possible. L'écart existant entre les règles normatives et les règles pragmatiques permet de s'interroger sur la légitimité sociale de ces groupements et de reformuler de nouvelles normes, fédérant la transformation du groupe; la taille du groupe devenant en général alors un critère discriminant.

Au niveau de la démarche, différentes options ont été volontairement appliquées malgré leurs limites apparentes : deux responsables de sites ont été choisis afin d'effectuer la sélection des groupements à étudier et de bâtir une grille d'observation à partir de promoteurs initiateurs de ces organisations; une phase de pré-enquête a été réalisée afin de définir une première approche des groupements, d'offrir une vision synoptique de l'objet d'étude, et de donner quelques points de repères et éléments d'information nécessaires à l'explication de la démarche et des options méthodologiques ; le choix a été fait d'une approche méthodologique partant de l'acteur pour découvrir le système en privilégiant l'analyse du discours, comme partie prenante du jeu des acteurs, pour arriver au cadre, structure et composition des groupements où l'écart entre le théorique et le pragmatique relève des règles auxquelles un groupe accepte ou refuse de se soumettre ; des matrices socio-politiques ont été utilisées afin d'objectiver la compréhension du fonctionnement des groupements, privilégiant un traitement quantitatif qui peut ouvrir des portes par " les liens qu'il établit entre des catégories et/ou des faits discontinus et disparates"; enfin, au-delà de la synthèse, la confrontation des données produites par l'analyse du discours et le traitement statistique a permis de faire converger différentes interprétations.

Les informations recueillies et analysées ont été structurées selon six catégories : relations de parenté et de voisinage, unité géographique, chronologie des adhésions, implication des autorités locales et des associations de masse, différenciation socioéconomique, et accès au crédit. Ces catégories ont donné lieu à un traitement simple, catégoriel, et combinatoire. Le croisement d'informations de différentes natures a permis d'obtenir une agrégation de données complexes, où le sens commun, l'intuitif et l'empirisme ont été confrontés à des constructions quantitatives plus "objectivables". La valeur intrinsèque des résultats a souffert cependant de certaines insuffisances et approximations dues aux contraintes et spécificités : l'élaboration de questionnaires, le choix du corpus et l'établissement d'hypothèses sont autant de biais qui influencent la collecte de l'information et influent sur la nature des solutions.

Pour conclure, ce qui doit primer c'est la capacité des études et de leurs résultats à susciter et alimenter un débat contradictoire, à révéler les zones d'ombre, les incohérences, les espaces d'incompréhension, les incidences éventuelles que les acteurs ne peuvent ou ne veulent voir. Cela implique de favoriser "une rupture" (Bourdieu), c'est à dire l'introduction d'éléments perturbateurs.

*« Ceux qui portent le souci méthodologique jusqu'à l'obsession font en effet songer à ce malade dont parle Freud, et qui passait son temps à essuyer ses lunettes sans jamais les chausser ».*¹ (P. Bourdieu et al, 1968 : 12)

En 1999, le Gret m'a demandé de réaliser une étude « d'impact social et politico-institutionnel » sur une dizaine de groupements paysans créés dans le cadre d'un projet de développement rural, le projet Collines². Ces groupements paysans, qui comptent 30 à 50 membres, interviennent dans des registres techniques spécialisés qui définissent leur nature respective : « pharmacies vétérinaires » villageoises (tu thuoc) qui visent au développement de l'élevage domestique, notamment grâce à l'amélioration de l'état sanitaire des animaux et des capacités techniques et financières des éleveurs ; « associations de pisciculteurs » (hoi tuy san) qui en plus d'objectifs comparables à ceux des « tu thuoc » cherchent à promouvoir une production raisonnée d'alevins entre les adhérents de chaque groupement ; « groupes de producteurs de semences » qui visent la production, la diffusion et la commercialisation sur place de semences végétales améliorées (riz, maïs) ; « associations d'apiculteurs » ; etc. Au-delà des thématiques spécifiques retenues, toutes ces organisations ont en commun une triple vocation :

- améliorer les conditions technico-économiques de la population en favorisant la diffusion d'innovations techniques et en suppléant aux carences des services techniques de l'Etat ;
- servir de lieu privilégié d'expérimentation en milieu paysan dans le cadre d'une démarche en « recherche-action » ;
- insuffler de nouvelles modalités d'organisation de la paysannerie au travers de ces thématiques spécifiques.

Les termes de référence (extraits)

L'objectif de la présente étude est double :

- *produire des références sur le fonctionnement des organisations sociales suscitées et sur les relations avec leur environnement, dans le but d'alimenter la capitalisation engagée lors de la mission commune de novembre 1998 [...] ;*
- *construire des outils de suivi-évaluation permettant éventuellement d'orienter, sur un plan opérationnel, la politique d'appui à ces organisations. [...]*

¹ Cette formule explicite fait écho au passage d'Auguste Comte choisi par P. Bourdieu, J.-C. Passeron et J.-C. Chamberon pour introduire l'avant-propos de leur ouvrage *Le métier de sociologue* : « La méthode, écrit Auguste Comte, n'est pas susceptible d'être étudiée séparément des recherches où elle est employée ; ou, du moins, ce n'est là qu'une lettre morte, incapable de féconder l'esprit qui s'y livre. Tout ce qu'on peut dire de réel, quand on l'envisage abstraitement, se réduit à des généralités tellement vagues qu'elles ne sauraient avoir aucune influence sur le régime intellectuel [...] » (A. Comte, *Cours de philosophie positive*, t I, cité par P. Bourdieu et al, 1968 : 7).

² Tessier O, 2000, *Etude sur l'impact social et politico-institutionnel des organisations sociales de services générées dans le cadre du programme Dercom*, rapport de mission, 150 p.

Notons que les impacts sociaux et politico-institutionnels sont mesurés par rapport à la capacité de l'organisation considérée d'assurer le service pour lequel elle est née, ce qui n'exclut pas de s'intéresser aux éventuelles évolutions de sa fonction et de son influence.

***L'impact social** renvoie aux catégories sociales qui organisent le service et en bénéficient, à leurs places et rôles respectifs et aux relations entre elles. On prendra soin de différencier, à ce propos, les « membres » des groupes organisés des « bénéficiaires » du service [...].*

***L'impact politico-institutionnel** renvoie aux conditions de fonctionnement de l'organisation qui gère le service, et aux rapports avec ce qui représente son « extérieur » (la commune, les associations de masse, les services techniques, et dans une mesure très spécifique le projet). [...]*

Une dizaine de groupements, sur les quelques 150 créés dans le cadre du projet, ont été étudiés en collaboration avec un collègue sociologue vietnamien. Suite à la restitution et aux débats que cette étude a suscités, le Gret m'a proposé de produire une synthèse des résultats obtenus pour les rendre plus facilement accessibles, et de restituer la méthodologie utilisée, afin qu'elle puisse servir de référence à d'autres études du même type. Une telle demande m'a quelque peu surpris : si le monde du développement est friand de méthodes clés en main, tout chercheur en sciences sociales sait bien qu'il n'y a jamais de méthodologie standard : « *le choix d'une méthode ne dépend pas seulement de considérations techniques. Chaque méthode correspond à un mode d'approche, à une représentation de la réalité sociale et par conséquent au choix que fait le chercheur de privilégier un certain type de conduites* ». (A. Tourraine, 1984 : 197). Autrement dit, un objet d'étude ne peut être défini et appréhendé qu'en fonction d'une problématique : les faits, même les plus « neutres » en apparence, ne sont que les produits d'un construit théorique. Réfuter cela, revient à souscrire aux présupposés de la « sociologie spontanée » enracinée dans le sentiment de familiarité qui donne au néophyte l'illusion d'un « savoir immédiat » (P. Bourdieu et al, 1968 : 35-41).

Dans ces conditions, si la présentation de la méthodologie qui guida cette étude peut être d'une quelconque utilité au-delà de son cas particulier, c'est plus au travers de la restitution du cheminement de l'enquête et de la façon dont les choix méthodologiques furent élaborés ou se sont imposés d'eux-mêmes, que par l'énumération et la description d'outils et d'opérations de collecte de données qui ne sauraient être appliqués mécaniquement dans un autre contexte.

Enfin une dernière remarque quant aux spécificités inhérentes à la recherche « sur commande ». La problématique générale est imposée par l'organisme commanditaire sous forme de « termes de référence », véritable cahier des charges qui scelle un rapport contractualisé où l'observateur se trouve en quelque sorte dessaisi d'une partie de l'objet de recherche. Une enquête du type de celle que nous avons menée avec mon collègue sociologue est donc un regard orienté par la nature même du questionnement posé, cadre « directif » rigidifié par un certain nombre de contraintes particulières, au premier rang desquelles on trouve le temps alloué à l'étude, souvent court et toujours compté : aussi, l'objectif n'est pas d'appliquer un traitement exhaustif et homogène à l'objet de recherche. Les résultats obtenus n'ont donc qu'une valeur relative indexée à ce cadre, ce qui n'hypothèque en rien leurs intérêts potentiels.

II. HYPOTHESES ET QUESTIONNEMENTS

Deux postulats essentiels ont présidé à l'élaboration des hypothèses de terrain et ont guidé le cheminement de cette étude.

Le premier considère l'acteur (l'individu muni de ses différents attributs sociaux, politiques et économiques) comme moteur potentiel de changement et de production de modèles différents d'organisations sociales, réfutant donc l'interprétation d'un déterminisme structurel hégémonique qui conférerait aux seules macrostructures (institutions, organisations) politiques et économiques la capacité de provoquer des transformations sociales significatives. Ce « retour de l'acteur³ » sur le devant de la scène des sciences sociales tombe à point nommé pour le milieu du développement puisque les projets, en intervenant au niveau local, font le pari que des changements socioéconomiques majeurs peuvent également être générés par la base. Constatant que de nombreux auteurs sont revenus sur la nature essentielle de l'*actant* (human agency), l'anthropologue du développement Norman Long, définit la notion d'*agency* qui « *attribue à l'acteur individuel la capacité de traiter l'expérience sociale et d'élaborer les moyens pour se débattre dans la vie, même sous les formes les plus extrêmes de coercition. Dans les limites dues à l'information, à l'incertitude, et autres contraintes (e.g. physiques, normatives, politico-économiques), les acteurs sociaux sont « compétents » (knowledgeable), et « capables »* (N. Long, 1994 :17). L'idée n'est bien sûr pas de nier la réalité effective des structures organiques et institutionnelles, mais de souligner que l'acteur n'est pas totalement passif ni inféodé à elles. Il a la capacité d'interférer sur le déroulement des processus locaux, bien qu'il n'ait pas toujours conscience des conséquences de ses actions. Pour Olivier de Sardan, qui s'attache à définir et à codifier une « anthropologie du changement social et du développement », le changement social se décline clairement en termes d'enjeux de pouvoir. Les « faits de développement » mettent en effet nécessairement en rapport des éléments hétérogènes, mobilisent des structures intermédiaires informelles, des réseaux et créent de fait une interface entre le « macro » et le « micro », ne serait-ce que parce qu'ils cristallisent la confrontation entre contraintes externes et capacités d'initiative des individus et des groupes locaux (Olivier de Sardan, 1991 : 8-9).

Le second postulat qui s'inscrit dans la suite logique du premier, est emprunté à la « sociologie des organisations » : « Car, si l'action collective constitue un problème si décisif pour nos sociétés, c'est d'abord et avant tout parce que ce n'est pas un phénomène naturel. C'est un construit social dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien. [souligné par nous] » (M. Crozier et E. Friedberg, 1977 : 15). Il représente en quelque sorte l'axe central sur lequel sont venues se greffer mes hypothèses de travail : en postulant simplement que l'action collective et les formes d'organisations associées ne sont pas socialement innées, on introduit logiquement, presque « naturellement », la question des modalités de leur émergence et de leur maintien. Les mêmes auteurs en plaçant l'acteur individuel au centre de l'organisation, définissent « l'action organisée » comme un « processus par lequel sont stabilisées et structurées les interactions entre un ensemble d'acteurs placés dans un contexte d'interdépendance stratégique » (M. Crozier et E. Friedberg, 1977). De cette assertion, deux dimensions peuvent être déduites.

³ Selon le titre d'un ouvrage d'Alain Tourraine (cité en bibliographie).

1. L'organisation n'est pas un système clos

La première est sous-tendue par les notions d'interaction et d'interdépendance qui impliquent un rejet de la définition étroite de l'organisation comme un système clos, fermé, en intégrant l'extérieur dans ses jeux et enjeux internes. Dans le cadre de la dizaine de groupements paysans étudiés, les interactions avec leur extérieur prennent corps à deux niveaux. Avec l'environnement local de l'organisation tout d'abord. L'expérience montre en effet que si « *les individus tentent de créer un espace pour eux-mêmes afin de mener à bien leur propre projet* » (N. Long, 1994 : 26), de telles velléités « d'autodétermination » trouvent leurs limites dans les relations (volontaires ou imposées) qui lient l'organisation avec le régime sociopolitique central et ses représentant locaux, dans un rapport (de force ?) où la hiérarchisation des pouvoirs est parfois susceptible d'être aménagée, mais ne peut être en aucun cas oblitérée, ni bien sûr éludée. La question qui se pose alors est de savoir comment se positionnent ces groupements vis-à-vis du pouvoir local et des services techniques de l'Etat. Concrètement, la sphère du pouvoir local dispose-t-elle de la capacité à pénétrer ces groupements (en a-t-elle seulement la volonté), les autorités villageoises et ou communales y sont-elles représentées ? Constate-t-on une tendance à la récupération de ces groupements dont les finalités assignées par le projet seraient en quelques sorte dénaturées ou/et détournées pour servir des intérêts particuliers ? *A contrario*, ces organisations ont-elles la capacité de s'ériger en corporations, en groupes de pression, voire de contre-pouvoir ? Comme le souligne T. Bierschenk, l'aide n'est jamais neutre socialement ne serait ce que par la légitimité qu'elle confère aux politiques à l'échelon local et central, à l'Etat, ainsi qu'à un groupe d'acteurs spécialisés, les courtiers du développement, dont elle a suscité l'émergence et qui ont su s'imposer comme un maillon indispensable du système, échappant au contrôle des promoteurs des programmes d'aide (T. Bierschenk, 1991 : 12 -14). Se pose donc la question de l'instrumentalisation possible des groupements comme canaux de médiation ou de contrôle des bénéficiaires par les autorités locales (capacité de création/manipulation de relations sociales et de captation de certains éléments spécifiques tels que les revendications, les biens, l'information) qui, au-delà, fait apparaître en filigrane le second niveau de relations possibles avec l'extérieur, l'articulation entre les groupements et le projet.

Dans la mesure où les relations concrètes vont être évoquées dans la prochaine section, je vais insister ici sur une question de portée générale. Comment se réalise la pénétration de l'intervention extérieure au sein de la population visée ? Autrement dit, comment et avec quelle intensité les facteurs externes sont-ils internalisés, sélectionnés et reformulés par les bénéficiaires (N. Long, 1994 : 27) ? Cette question constitue le préalable indispensable à toute tentative d'analyse des relations projet ↔ organisations initiées par lui, puisque du niveau d'internalisation de l'intervention par la population va dépendre la possibilité même de définir un extérieur aux groupements, la création et l'existence de ces derniers n'étant, dans un premier temps tout au moins, que la résultante de la volonté de l'intervenant extérieur. Ce niveau d'artificialité *versus* d'appropriation de l'action, qui pourrait être les deux pôles délimitant un axe sur lequel serait positionnée chaque organisation, est conditionné non seulement par la légitimité technico-économique et/ou sociale de l'intervention, mais aussi par les canaux, les formes d'organisation que l'intervenant extérieur choisit d'adopter pour réaliser ses actions, pour transmettre ses messages. En ce sens, **l'adéquation et la légitimité de la réponse apportée par l'intervenant extérieur à tel ou tel problème technico-économique, n'est pas une condition suffisante pour garantir le succès de l'intervention, comme l'ont appris à leurs dépens de nombreux projets.**

Pour conclure, un dernier constat emprunté au monde de l'entreprise et qui nous renvoie directement au postulat de l'interdépendance : « *L'organisation va se structurer en fonction de la stabilité ou de l'incertitude de cet environnement [extérieur au sens large]* » (H. Amblard et al., 1996 : 18). Ramené au milieu du développement et des réalités sociopolitiques au sein desquelles l'intervention prend corps, cette assertion pose la question de la nature et de l'étendue des fluctuations de l'environnement que le projet, mais aussi les groupements, ont la capacité et/ou la volonté de percevoir, d'anticiper, d'assimiler et de maîtriser. L'attitude adoptée vis-à-vis de ces variations, qui sont autant de facteurs de changements potentiels puisque exerçant une influence directe ou indirecte sur le projet et les organisations, va déterminer pour partie leur dynamique d'évolution et, sur la longue durée, la légitimité de leur insertion et de leur force de proposition.

2. Stratégies des acteurs et systèmes d'action concrets

Les modalités effectives de structuration et de fonctionnement des groupes ne sont pas tant le reflet de leur organisation formelle, que le fruit des rapports entre acteurs qui se développent en leur sein et avec l'extérieur. Une analyse de sociologie des organisations se fonde sur le jeu des acteurs en situation, et tente de comprendre leurs stratégies. On ne peut prétendre expliquer l'action collective et la cohérence des groupes comme résultant « naturellement » d'une unicité d'objectifs et d'intérêts qui présiderait à l'implication des acteurs : « *En réalité, le cas des très petits groupes mis à part, à moins de mesures coercitives ou de quelques autres dispositions particulières les incitant à agir dans leur intérêt commun, des individus raisonnables et intéressés ne s'emploieront pas volontairement à défendre les intérêts du groupe. [...] Ainsi, la croyance courante qui veut que des groupes de personnes ayant des intérêts communs tendent à les défendre semble avoir peu ou pas de fondements* ». (Olson M., 1978 : 22 et 23).

Dans ce cadre, quatre postulats majeurs peuvent être retenus comme fondements d'une analyse sociologique des organisations :

- l'organisation est un construit et non une réponse ;
- l'acteur est relativement libre de ses choix ;
- des différences apparaissent toujours entre les objectifs de l'organisation et ceux des individus ;
- l'acteur calcule pour parvenir à ses fins, mais dans le cadre d'une rationalité limitée (l'acteur ne cherche pas l'optimisation, mais la satisfaction).

On peut dès lors faire l'hypothèse fonctionnaliste que les intérêts privés et particuliers de chacun des acteurs ne peuvent trouver de réponses satisfaisantes, d'échos favorables dans le cadre de l'action collective que si le groupe s'impose comme le seul (ou le meilleur) médiateur valable d'un point de vue technico-économique et politique.

Dans le cadre des groupements étudiés, ce positionnement suscite un nouveau faisceau d'interrogations. En premier lieu, dans la mesure où le projet conditionne son action concrète à la formation de groupes, sur quelle(s) base(s) ces groupes se constituent-ils ? Peut-on déceler des modes de structuration fondés sur des rapports d'affiliation privilégiée et préexistants (parenté, alliance, clientélisme, relation de dépendance personnelle, classes d'âge, affinités professionnelles, etc.) ? L'analyse de la structuration des groupements en termes de réseaux d'affiliation privilégiée permet-elle d'identifier et rend-elle intelligible des

formes d'exercice et de contrôle du pouvoir ? Constitue-t-elle un instrument de cet exercice ? Un des objectifs du projet étant d'atteindre la couche la plus modeste de la population, tant du point de vue de la diffusion des innovations, que de la répartition des aides financières (crédit), quelles stratégies sont déployées par les acteurs directement et indirectement impliqués pour se conformer à cet objectif ou, au contraire, pour le transgresser tout en « donnant le change » ?

De façon plus générale, les enjeux et intérêts qui conduisent certains paysans à s'investir dans ces groupements posent la question de l'adéquation entre le modèle d'organisation socioéconomique que cherche à promouvoir le projet, et les différentes stratégies des acteurs dont la logique et la rationalité sont déterminées en référence à leur environnement global (pouvoir, obligation et dépendance, statut et appartenance à d'autres organisations institutionnalisées, situation socioéconomique du foyer, etc.). Questionnement vaste et complexe que le temps alloué à cette étude m'a amené à appréhender sous le seul angle des normes et règles de fonctionnement des groupements (modalités d'adhésion, différents niveaux de prise de décisions, etc.). H. Amblard et al. soulignent que la production de règles est un compromis instable, car toujours soumis à des rapports de force contradictoires entre les velléités d'autonomie des acteurs, les jeux de pouvoir et la nécessité d'une action commune et concertée. (H. Amblard et al., 1996 : 45-46).

Pour sa part, F.G. Bailey constate qu'il existe systématiquement un décalage, un écart, entre **règles normatives**, quelle que soit leur nature (sociale, politique) et **règles pragmatiques**, produits de leur réinterprétation par les acteurs locaux : c'est à la marge, dans cet espace dynamique de transgressions tolérées car tolérables, que se dessinent les changements, que naissent, non sans douleur, de nouvelles normes reformulées à partir d'anciennes, en un mot que le groupe se transforme (F.G. Bailey, 1971). Réalité qui s'avère ici particulièrement opératoire. En effet, si l'on admet que les règles de création et de fonctionnement des groupements, telles qu'elles sont imposées par l'intervenant extérieur, sont par définition des normes théoriques (adhésion libre, équité face au crédit et transparence, fonctionnement démocratique), on ne peut alors que s'interroger sur leur perception, leur sélection et leur réinterprétation par les acteurs locaux. Confronter les normes pragmatiques ainsi produites par les acteurs aux règles théoriques initialement définies, renvoie alors une image des stratégies déployées par les différents acteurs en présence, et au-delà du degré de compréhension ou d'incompréhension entre le projet et ces acteurs. Au final, ce regard sur le cadre normatif tel qu'il est défini, perçu et vécu, conduit logiquement à s'interroger sur la légitimité sociale de ces groupements. Le groupe formel est-il la seule forme d'action collective et/ou la plus apte à répondre aux objectifs du projet et aux intérêts particuliers des acteurs cibles de l'intervention ?

Mais on ne peut se satisfaire d'un seul point de vue strictement fonctionnaliste. Toute structure d'action collective se constitue comme un système de pouvoir dont l'efficacité et la reconnaissance même n'ont de sens que dans le cadre du référent culturel de ceux qui en sont les acteurs volontaires ou malgré eux. Concrètement, la reconnaissance sociale de l'investissement d'un individu dans un groupe en termes de prestige et le bénéfice qu'il peut en attendre, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine sociopolitique, sont deux dimensions qui vont influencer et guider les stratégies des acteurs : la taille du groupe joue alors un rôle discriminant essentiel si l'on admet que « *la clé de compréhension des petits groupes est que chaque personne peut recevoir relativement facilement les conséquences de ses actes* » (A. Schmid, 1987 cité par K. Le Goulven, 1997 :

5). Cet exemple pour souligner que la dimension culturelle comme facteur potentiel de cohérence et d'une certaine stabilité des organisations, la lutte symbolique et la reconnaissance de l'existence du groupe comme revendication d'identité, constituent quelques uns des aspects qui ne purent être pleinement abordés dans cette étude.

III. TRAME METHODOLOGIQUE ET GRILLE D'OBSERVATION

1. Toute enquête est spécifique

Le danger qui guette toute entreprise de mise à plat méthodologique réside dans la transformation des préceptes de la méthode en recettes de cuisine. Le premier garde-fou face à la tentation de la standardisation est d'admettre que dans le domaine des sciences sociales, il ne peut y avoir de trames méthodologiques conçues comme des outils indépendants des problématiques qu'elles servent. Expliquer l'affinité sélective de toute méthode avec une problématique ou un « point de vue » est en ce sens plus fécond que de tenter d'ignorer ou de cacher ce lien (T. Bierschenk et O. de Sardan, 1994 : 35). Cela ne signifie pas que la pratique sociologique ou anthropologique est rétive à toute idée de singulariser et de dénommer des outils méthodologiques particuliers, mais que la réalisation d'un traitement donné, prenons par exemple l'établissement des généalogies des lignages dans un village, n'a de sens que si ce traitement est mis au service d'une hypothèse au sujet de laquelle l'expérience (la sienne et/ou celle des autres) a montré qu'il est susceptible d'apporter des éléments de réponse. Du fait de cette primauté au raisonnement, une opération technique n'est jamais duplicable à l'identique (quelle profondeur généalogique est acceptable en fonction des sources disponibles, dois-je retenir uniquement la descendance masculine, dois-je faire préciser l'ordre de naissance en insistant sur le rapport aîné-cadet ? etc.). On ne peut qu'être d'accord avec J.C. Passeron, qui souligne que « *celle que soit la méthode quantitative dont elle s'aide, l'enquête ne mesure pas pour mesurer mais pour raisonner sur les mesures* » (J.C. Passeron, 1995 : 36). Cette remarque paraît être une évidence méthodologique fondamentale. En effet, si lors de la phase de collecte des données, l'intervention de l'extérieur se doit d'être minime dans la mesure où les faits ont une existence réelle en dehors de celle de l'observateur, le choix de la pertinence de tel ou tel ensemble de données dans l'analyse n'existe pas en dehors du chercheur et de son cadre conceptuel (R. Cresswell et M. Godellier, 1976 : 20). De plus, tout raisonnement transforme inévitablement les faits en les codant : il ne peut réellement s'agir d'informations brutes, malgré la meilleure volonté du chercheur de les restituer sincèrement, parce que l'élaboration du questionnement et des hypothèses interfère et guide automatiquement le travail de collecte. Refuser d'assumer le poids du construit préalable et partir recueillir des données au hasard, « tous azimuts », en espérant qu'émergera du matériau hétéroclite et inerte rassemblé une cohérence propre au terrain ; penser que le raisonnement dynamique construit alors *a posteriori* sera façonné de réalités empiriques puisque débarrassé du biais et des artefacts de la collecte orientée : tout cela procède d'une méconnaissance des conditions de la production de connaissances en sciences sociales et, surtout, ne tient pas compte de « l'apparent chaos » que donne à voir n'importe quel terrain, qu'il soit exotique ou plus proche de soi.

2. Choix des groupements à étudier : quelle représentativité ?

En préambule, se posa le problème de la sélection du corpus d'une dizaine de groupements objet d'investigation, parmi près de cent cinquante organisations paysannes de ce type initiées par le PFR, sur trois sites distincts. Le simple fait de poser la question en ces termes révèle qu'un premier niveau de choix et, partant de là, un premier angle d'observation avait d'ores et déjà été retenu. On aurait pu en effet ne pas prendre le groupement comme unité discriminante, considérée comme formant un tout indissociable, mais prélever par échantillonnage au hasard un certain nombre d'individus identifiés comme appartenant à différents groupes d'acteurs (voir plus loin), sans donner la primauté à leur organisation d'affiliation respective, ce qui aurait permis d'accroître l'éventail des groupements étudiés. Bien que dans ce cas, le choix de l'unité « groupement » comme base de traitement semblait être le plus logique et pour ainsi dire « tomber sous le coup du sens », ne serait-ce que parce que c'est une unité finie que le projet considère comme organique, cet exemple rappelle que *« la mesure et les instruments de mesures et, plus généralement, toutes les opérations de la pratique sociologique [...] sont autant de théories en actes, au titre de procédures de construction, conscientes ou inconscientes, des faits et des relations entre les faits »*. (P. Bourdieu et al, 1968 : 74).

Au-delà de cet aspect heuristique, cette option initiale a eu une conséquence immédiate et concrète. Elle écarta toute possibilité de réaliser un échantillonnage statistiquement représentatif des groupements, dans la mesure où chacun d'entre eux s'apparente à un construit social original et complexe, interdisant *de facto* une sélection *a priori* raisonnée sur un nombre restreint et fini de critères supposés discriminants, dont on ne pouvait au départ de l'étude présager de leur pertinence éventuelle (taille du groupe, proportion homme/femme, nombre d'années de fonctionnement, etc.). Restait alors la possibilité d'un choix aléatoire, choix cependant soumis à une double restriction : des exigences quant à la nature des organisations à étudier (selon les termes de référence, le panel devait comprendre 5 pharmacies vétérinaires, 2 à 3 associations de pisciculteurs et 1 à 2 groupes de producteurs de semences) ; des contingences pratiques imposées par la réalité du terrain (dispersion, éloignement et accessibilité des villages).

Finalement j'ai opté pour une solution intermédiaire qui présentait un certain nombre d'avantages. Elle consista à demander aux deux responsables de sites de sélectionner eux-mêmes les groupements à étudier, choix dont ils se devaient d'expliquer les raisons à la lumière de leur connaissance approfondie du terrain et des conditions particulières de l'étude (termes de référence, durée, etc.). La limite d'une telle procédure apparaît immédiatement : en laissant à un des acteurs directement impliqué dans l'action la liberté d'opérer la sélection, l'observateur ne peut maîtriser, ni même estimer la part de subjectivité inhérente à ce choix, ce qui introduit inévitablement un biais.

Sans chercher à remettre en cause cet état de fait incontestable, plusieurs remarques. D'une part, comme je l'ai souligné, quelle que soit la procédure d'échantillonnage adoptée, aucun indicateur ne pouvait en garantir une certaine représentativité si tant est que la représentativité ait ici un sens⁴. D'autre part, dans la mesure où l'objectif de cette étude n'était pas d'évaluer

⁴ Il me semble que cette quête farouche de représentativité formelle est bien souvent un problème artificiel savamment entretenu, une sorte de réaction au complexe né de l'hégémonie grandissante du « quantifiable », conséquence du parallèle parfois hasardeux que certains auteurs ont établi et établissent encore avec les

le projet, mais de donner un point de vue extérieur, à un moment clé de l'intervention, sur le fonctionnement des organisations paysannes initiées, j'ai fait le pari que chacun des deux responsables allait, si l'on peut dire, « jouer le jeu ». La nature du choix opéré par chacun les renvoyait à leurs propres questionnements vis-à-vis de groupements dont ils suivaient l'évolution depuis plusieurs années. Postulat des plus subjectifs qui s'appuyait cependant sur ma connaissance préalable des deux coordinateurs et sur l'absence de conséquences financières et/ou organisationnelles, quels que soient les résultats obtenus au terme de l'étude. Enfin, d'un point de vue pratique, cette procédure constituait une première étape logique du processus d'analyse des groupements. Puisque ce sont des constructions initiées par un intervenant extérieur, il nous a semblé pertinent de bâtir notre grille d'observation à partir des promoteurs à l'origine de ces organisations.

3. Préenquête : une première approche des groupements

Avec cette procédure de choix du corpus débutait en fait la phase de préenquête dont l'objectif est de fournir à l'observateur une vision synoptique de l'objet d'étude. Pour cela, je me suis également appuyé sur la littérature abondante produite par le PFR, littérature où sont retracées les différentes étapes de son intervention et où sont décrites et analysées la nature et la forme que revêt cette intervention dans le domaine des organisations paysannes. Au terme de ce tour d'horizon préliminaire, s'est dessiné un schéma théorique d'intervention qui peut être brièvement présenté sous deux formes : 1) les objectifs et les rôles assignés aux groupements ; 2) l'organigramme des différents acteurs directement et indirectement impliqués dans ces groupements. L'objet ici n'est évidemment pas de décrire et d'analyser la nature de l'intervention, mais simplement de donner quelques points de repères et éléments d'information nécessaires à l'explication de la démarche et des options méthodologiques.

3.1 Objectifs et rôles assignés

En premier lieu, il faut souligner le caractère éminemment technique des actions menées par le projet et des organisations paysannes initiées par lui, qui ne cherchent pas à se substituer à un système préexistant, mais qui visent, au contraire, à combler un vide patent au niveau local⁵ (santé animale, productions marginales, etc.). Parallèlement aux activités techniques proprement dites et aux actions de vulgarisation - formation, le projet met à la disposition des adhérents des groupements différentes caisses de crédit vouées à améliorer les conditions de production : elles visent en priorité la frange la plus pauvre de la population. Ce ciblage des activités garantit logiquement la légitimité technico-économique des actions auprès des paysans. Elle ne règle cependant pas la question de l'espace d'intervention et de liberté alloué aux groupements, et, plus globalement, de leur insertion dans le paysage institutionnel (service de l'Etat). Par ailleurs, les groupements sont fondés à partir et autour d'un acteur

sciences exactes. La spécificité des faits en sciences sociales et leur réticence à devenir « représentatifs » n'empêchent pas la généralisation de l'observation empirique, si l'on considère que le cas singulier ouvre des portes et est porteur de sens quant à une réalité sociale plus globale, qui est forcément hétérogène et discontinue.

⁵ Pour plus d'informations voir P. Lamballe, 1998 *Présentation et analyse sommaire des organisations et méthodes d'appui du Gret dans le domaine de l'élevage* (document de travail, Hanoi, PFR, TH 96, 43 p.)

central, véritable clé de voûte du système : l'agent d'élevage des pharmacies vétérinaires⁶ (tu thuộc), le responsable des associations de pisciculteurs (hoi thuy san) ou des groupes de producteurs de semences. Il est investi de la plupart des responsabilités, tant du point de vue du fonctionnement de l'organisation dont il a la charge, que des contacts avec le projet (courroie de transmission). En troisième lieu, un certain nombre de règles édictées par le projet régissent la création et le fonctionnement des groupements. Schématiquement, elles visent à favoriser un fonctionnement égalitaire, démocratique et transparent (adhésion volontaire moyennant une cotisation, élection du responsable par les membres, etc.), une implication des adhérents dans la gestion et l'orientation du groupement (réunion d'information périodique sur la situation financière, prises de décisions collectives), et une capacité croissante d'autofinancement devant garantir à terme leur autonomie et leur durabilité (cotisations, rémunérations des services). Enfin, paradoxalement, l'omniprésence de la référence aux groupements⁷, c'est-à-dire à des modalités d'action qui visent ouvertement à promouvoir et favoriser l'organisation de la paysannerie, ne s'accompagne pas dans la littérature du projet d'une définition des réalités qu'elle est censée cristalliser, en dehors du lien de causalité établi entre organisation sociale souhaitée et durabilité des actions mises en place.

3.2 Les groupements et leur environnement institutionnel

(insérer fichier figure tessier 2.doc)

⁶ P. Lamballe, 1997, *Stratégie, organisation et financement des activités de développement expérimental à Tam Dao* (rapport d'activités n°6, Hanoi, PFR, VTD 80, 49 p.) p. 18.

⁷ P. Lamballe, 1998, *Présentation et analyse sommaire de quelques types d'organisations sociales appuyées par le Gret dans la zone des collines (Thanh Ba - Ha Hoa)* (document de travail, Hanoi, PFR, TH 95, 54 p.) p. 26.

L'organigramme de la page précédente permet de replacer les groupements dans leur environnement, par rapport aux différents acteurs individuels et collectifs qui ont, potentiellement ou effectivement, des relations avec eux ou une influence sur eux.

L'intérêt de définir un tel schéma théorique est qu'il permet de construire par analogie une grille d'observation concrète : « le type idéal permet de mesurer la réalité parce qu'il se mesure à elle et se précise en précisant l'écart qui le sépare du réel » (P. Bourdieu et al, 1968 : 79). Autrement dit, la base théorique devient le référent à partir duquel va être évaluée la réalité observée sur le terrain au travers, notamment, des différentes pratiques et stratégies convoquées par les acteurs pour objectiver leurs comportements et leurs écarts (déviances, transgressions) vis-à-vis du modèle.

3.3 Les groupes vus par le projet : décrire la norme pour mesurer les écarts

Au vu du schéma théorique d'intervention et des explications fournies par un des deux coordinateurs de site, le fonctionnement des organisations paysannes initiées par le projet est conçu dans une vision de l'action collective, où le groupement est un construit historiquement légitime et socialement cohérent, puisque ses membres sont motivés par des objectifs et des intérêts communs. De ce fait, les modalités de fonctionnement assignées par le projet (cf. supra : transparence, etc.) sont considérées comme réalistes et adaptées aux conditions de ces groupements.

Pour se donner les moyens d'une lecture critique de ce postulat, je suis délibérément parti d'une hypothèse opposée : les organisations paysannes ne fonctionnent pas sur un registre mutualiste désintéressé, mais sont traversées par des enjeux particuliers et des intérêts divergents, parfois contradictoires, qui n'ont pas toujours de lien avec l'objet technico-économique dévolu à chaque type de groupement ; elles ne doivent par leur cohérence à une dynamique endogène, mais au cadre directif fixé par le projet qui, bien qu'il ne le souhaite pas, est tenu d'imposer un certain nombre de règles plus ou moins contraignantes et des mesures de contrôle pour promouvoir les principes de fonctionnement assignés. A ce stade, il ne s'agit évidemment que d'une hypothèse de travail dont l'intérêt, en s'extrayant du champ de la neutralité, est de provoquer tout autant l'observateur que les observés : ce positionnement tranché, qui pourrait être jugé excessif, stimule en fait la vigilance méthodologique et incite l'observateur à lui faire subir un examen critique sans concession, en mobilisant pour cela une large palette de faits et d'arguments afin de le mettre à mal et, éventuellement, de l'infirmier.

Le principal risque d'une telle configuration est qu'elle est propice à la « surinterprétation »⁸, dérive où en se plaçant délibérément à contre-courant du schéma promu, l'hypothèse change de statut pour être érigée progressivement en véritable postulat : risque bien réel dont je ne peux garantir que les résultats de cette étude sont exempts, mais que je me suis efforcé de circonscrire et de maîtriser. Pour cela, j'ai retenu deux approches qui me paraissaient, non seulement complémentaires, mais également à même de s'éclairer mutuellement, notamment, en révélant les contradictions et les aberrations d'une interprétation qui n'aurait été fondée que sur l'une ou l'autre d'entre elles :

⁸ Pour un éclairage sur la question, voir le n°3 de la revue *Enquête* : « Interpréter, surinterpréter » (cité en bibliographie).

- la première part de *l'acteur pour découvrir le système*. Elle mobilise une technique classique : *l'analyse de discours*. Le principe en est relativement simple. Il consiste à mettre en évidence, puis à comparer la perception et la définition des groupements tels qu'ils sont décrits et *donc* vécus par les acteurs (le rapport de causalité souligné par la conjonction *donc* sera discuté dans la prochaine section). L'hypothèse sous-tendue est que les modes de représentation diffèrent d'un groupe d'acteurs à l'autre, voire d'un acteur à l'autre, parce qu'ils cristallisent la nature spécifique des relations entretenues par chacun avec un groupement donné et sont le reflet plus ou moins fidèle de stratégies particulières éventuellement incompatibles. La forme et l'intensité de l'investissement des uns et, au contraire, les motivations du refus d'implication des autres, varient en fonction des intérêts que chaque groupe d'acteurs cherche à défendre, et des avantages qu'il escompte obtenir ;
- le second angle d'observation part de la structure et de la composition des groupements comme construit, né de la rencontre entre les intérêts particuliers des acteurs et l'imposition par le projet d'un cadre normatif, canal obligé à la réalisation de leurs aspirations. En cela, le groupement est le cadre visible d'un dispositif d'intégration des conduites et des stratégies individuelles dans un système structuré où l'écart entre dispositif théorique et dispositif pragmatique révèle les règles auxquelles un groupe accepte ou refuse de se soumettre pour atteindre certains objectifs. L'analyse est ici fondée sur la réalisation d'une matrice sociopolitique exhaustive à l'échelle de chaque groupement, outils de recension qui va être détaillé par la suite.

Concrètement, il est difficile d'établir un ordre chronologique des opérations menées sur le terrain. La matrice sociopolitique de chacun des groupements fut réalisée simultanément avec les premiers entretiens, dans la mesure où certains faits révélés par cette matrice devaient permettre d'alimenter et de préciser les questionnaires. Plutôt que d'une succession d'étapes, le déroulement de l'étude fut donc ponctué d'allers retours incessants entre les informations fournies par chacun des deux outils, les premières analyses permettant progressivement d'infirmier certaines hypothèses, d'en approfondir d'autres et d'en poser de nouvelles. On comprendra mieux à la lumière des explications qui vont suivre.

IV. L'ANALYSE DE DISCOURS OU LE POINT DE VUE DES ACTEURS

L'analyse de discours renvoie aux représentations que tout individu se fait d'un objet quel qu'il soit (une institution, une forme d'accès au crédit, une innovation technique, etc.), c'est-à-dire à la manière dont l'enquête objective ses relations et sa position vis-à-vis de cet objet. Cette assertion ne permet cependant pas d'en déduire que le discours reflète fidèlement et de façon exhaustive les conditions sociales, économiques et politiques de celui qui l'énonce, et ce pour au moins deux raisons. D'une part, le discours n'est jamais le produit d'un acteur seul, d'un isolat, mais s'inscrit dans le cadre des relations que les autres acteurs entretiennent avec l'objet en question et, plus globalement, des rapports singuliers que la personne interrogée entretient avec son environnement social, pour ne retenir que ce champ. D'autre part, le discours n'est évidemment pas neutre. Suivant le ou les interlocuteur(s) au(x)quel(s) il est adressé, il est un élément intrinsèquement lié à la stratégie de celui ou de ceux qui

l'énonce(nt) et, à ce titre, est partie prenante du jeu des acteurs en présence. Au cours de cette étude, nous avons eu avec mon collègue l'occasion d'en faire une nouvelle fois l'expérience, lorsque les membres d'un des groupements (la pharmacie vétérinaire de Yên Nôi) nous ont pris à partie pour amplifier l'effet d'annonce de leur mécontentement vis-à-vis du projet et du responsable de ce groupement, mécontentement qu'ils n'avaient pas pu ou pas voulu exprimer auparavant, mais dont ils espéraient que nous serions les porte-parole. Récupération, instrumentalisation, transgression, négociation, autant de termes qui rappellent que le discours est tout à la fois objet et véhicule d'enjeux particuliers et ne peut être uniquement considéré comme un produit culturel dont l'observateur serait capable de prédire le contenu, pour peu qu'il connaisse les conditions de son énoncé. En comparaison de déterminations objectives économiques ou politiques, ces quelques considérations font de l'interprétation du discours un exercice délicat à mener et sujet à caution dans la mesure où l'analyse de ce matériau évolutif et polymorphe ne semble pouvoir être opératoire qu'en référence au contexte dans lequel il a été produit, précepte méthodologique classique il est vrai, mais qui dans ce cas signifie concrètement la capacité d'appréhender la position singulière de chacun des acteurs.

Dans le cadre de cette étude, la multiplicité des acteurs impliqués a nécessité d'opérer une première répartition par « groupes d'acteurs », fondée sur leurs fonctions et responsabilités officielles, sur leur position dans l'organigramme du projet, sur leur rôle assigné et leur statut au sein des groupements. En adoptant *a priori* ce découpage formel, inspiré du schéma théorique d'intervention (cf. supra organigramme) comme base de référence, l'analyse de discours, pour être probante et opératoire, devait être menée à deux niveaux :

- *entre les groupes d'acteurs* ainsi identifiés afin d'évaluer la pertinence *versus* l'artificialité de ce découpage, la fluidité/la rigidité des limites, en résumé, l'existence d'éventuels enjeux spécifiques et stratégies singulières propres à un groupe donné ;
- *au sein même de chacun des groupes* : convergence/divergence/contradiction des discours comme marqueurs d'homogénéité/hétérogénéité des rapports au groupement, et comme explication possible à la diversité des comportements qui poussent certains paysans à s'y investir, alors que d'autres s'en tiennent à l'écart (intérêts/contraintes ; liberté d'adhésion/réseau d'affiliation, etc.).

Dans la mesure où l'objectif de l'analyse de discours était ici d'évaluer l'écart, les distorsions entre schéma théorique et description de la « réalité vécue » par chacun, il était indispensable de déterminer une structure d'entretien qui rende possible, d'une part, l'interprétation groupement par groupement et, d'autre part, le comparatisme entre les différents groupes d'acteurs et au sein de chacun d'entre eux. Cette quête de transversalité induisait cependant un risque certain, à savoir l'élaboration d'un questionnaire polyvalent dont le contenu soit tellement général qu'il ne produise au final qu'une longue série de lieux communs donnant l'impression d'un large consensus parmi tous les acteurs, par défaut de critères discriminants. Conscient de ce travers possible, j'ai élaboré un questionnaire articulé en deux volets : un tronc commun, susceptible d'être abordé avec tous, sur lequel est venu s'imbriquer, se greffer une seconde partie ciblée destinée à des groupes d'acteurs en particulier et à certains individus remarquables de par leur statut, leur rôle, etc. ; une seconde partie construite au coup par coup, notamment sur la base des informations fournies par l'analyse des matrices sociopolitiques.

Avant d'en donner un aperçu, il est important de rappeler, comme le souligne Jean-Claude Passeron, « *que la confection d'un questionnaire ayant chance de procurer une information*

traitable et interprétable ne se situe sûrement pas au début du cheminement d'enquête, même si nombre d'enquêtes improvisées commencent ainsi, dans l'euphorie formulatoire, en transposant naïvement les questions que se pose l'enquêteur en questions posées aux enquêtés » (J.C. Passeron, 1996 : 103-104). Ce jugement sans concession rappelle une fois encore l'importance de la phase de préenquête. Le questionnaire est non seulement le prolongement naturel de cette phase puisqu'il soumet et confronte les hypothèses élaborées à l'empirisme du terrain, mais il se doit également d'être compréhensible par les enquêtés. Les questions doivent être simples, claires, concrètes et s'inscrire explicitement dans le référent des personnes interrogées puisqu'elles ne peuvent avoir de pertinence que dans leur univers de sens. D'apparence parfois anodine chacune d'entre elles renvoie à un élément des hypothèses posées ; seule la réalité effective de ce lien, qu'il faut tisser et qui guide l'élaboration du questionnaire, justifie l'existence de ce dernier. Une dimension de l'enquête permet aisément d'en prendre conscience : l'information que l'on peut extraire d'un entretien provient tout autant de ce que dit la personne interrogée, que ce qu'elle ne dit pas (méconnaissance, oubli conscient ou inconscient, refus, éléments occultés, etc.), « indication par défaut » qui ne peut être appréhendée par l'observateur qu'à la condition qu'il se réfère à un grille d'enquête globale sous-tendue par une ou des hypothèses. On comprendra mieux à l'aide d'exemples concrets.

Partons pour cela d'un extrait du questionnaire « tronc commun » qui s'adressait à tous les acteurs locaux (7 questions sur 16).

-
2. Depuis quand le groupement existe-t-il ? Combien compte-t-il d'adhérents ?
 3. Quels services assure ce groupement ? *bien différencier* :
 - les actions : la vente de médicaments vétérinaires, le crédit, la vente de semences, etc.
 - les services : soins vétérinaires, alevinage, conseils, etc.
 4. Comment faisiez-vous pour obtenir ces services avant que le groupement ne soit créé (par exemple pour vous approvisionner en vaccins, en alevins, etc.) ?
 5. Depuis que le groupement existe, est-ce que vous n'avez recours qu'à ses services ou est-ce que vous continuez à avoir recours (occasionnellement, souvent) à des services de ce type proposés par d'autres organismes (les services vétérinaires de la commune, du district, vétérinaires privés, des vendeurs ambulants d'alevins, etc.) ?
 8. Quels sont les avantages du groupement : 1) c'est plus près que les services de la commune ou du district ; 2) c'est moins cher ; 3) c'est plus simple d'obtenir le service ; 4) on est sûr d'avoir le service ; 5) ça permet d'avoir accès au crédit ?
 9. Rapport au groupement :
 - Vous êtes adhérent :
 - Depuis quand ?
 - Qui vous a présenté ?
 - Quelles sont les raisons qui vous ont amené à adhérer au groupe ?
 - Est-ce que c'est compliqué pour adhérer ?
 - Est-ce que certaines personnes n'ont pas été acceptées : pourquoi ?

- Quel est le montant de la cotisation à verser au départ puis périodiquement ?
- Est-ce que vous adhérez à d'autres groupements : dans le quartier, le village, la commune ?
- Vous étiez adhérent mais vous avez quitté le groupement : pourquoi ?
- Vous n'êtes pas adhérent du groupement (*il faut bien distinguer adhérent et simple utilisateur*) :
- Pourquoi (volonté ou impossibilité) ?
- Quels sont les services auxquels vous avez quand même accès et auxquels vous n'avez pas accès ?
- Qu'est ce qui pourrait vous faire changer d'avis (devenir adhérent) ?

13. Fonctionnement du groupement :

- Qui est le responsable du groupement ? Est-ce que c'est le même depuis la création du groupement ? Comment a-t-il été choisi ?
 - Y a-t-il des réunions : fréquence, régularité. Est ce que vous allez à chaque réunion, de temps en temps, rarement, jamais ?
 - Est-ce que vous êtes au courant des comptes (dépenses et des recettes) du groupement ?
 - Comment vous tenez-vous au courant : dans les réunions, en discutant avec les autres adhérents ?
 - Si vous n'êtes pas d'accord avec une décision prise (sur le crédit par exemple) à qui le dites-vous ?
-

En référence aux différentes modalités de collecte de données inventoriées par Olivier de Sardan (Olivier de Sardan, 1995 : 76), ce type de questionnaire est à mi-chemin entre le canevas d'entretien, c'est-à-dire le « pense-bête » personnel qui évite d'oublier des thèmes importants, et le véritable guide d'entretien qui organise à l'avance les questions à poser. Ici, l'ordre n'a pas d'importance en soi, la configuration idéale étant que s'instaure un dialogue enquêteur-enquêté et, qu'au final, il ne soit plus nécessaire de poser explicitement certaines questions parce que les informations attendues sont délivrées « naturellement » au fil de la conversation.

La forme d'entretien retenue fut donc de structure semi-ouverte, compromis plus ou moins satisfaisant entre la collecte d'un volant minimum d'informations comparables auprès de chaque enquêté, et la possibilité de découvrir de nouvelles facettes du thème abordé en se laissant porter par le flux de la discussion. Deux illustrations concrètes permettent de mesurer l'intérêt de ce type de questionnaire et, plus généralement, de l'analyse de discours.

Connaissance et méconnaissance de la composition des groupements

La grande majorité des personnes rencontrées, à l'exception des responsables, ne connaît pas le nombre d'adhérents affiliés à chacun des groupements, situation paradoxale pour des organisations dont le fonctionnement est fondé théoriquement sur des principes mutualistes et une gestion collective. Lors d'entretiens ciblés, si les cadres locaux du projet ont justifié par différentes contraintes de terrain leur méconnaissance (composition, histoire et réalité sociopolitique) des organisations paysannes auprès desquelles ils interviennent, ils ne la considèrent pas comme dommageable au bon fonctionnement des activités du projet et à l'efficacité de leurs actions auprès des paysans. Selon eux, les modalités d'intervention du projet ne nécessitent pas un investissement de leur part en ce domaine car l'interface

« projet – organisations paysannes » se réalise et se cristallise au niveau du responsable de groupement.

S'agissant des membres, leur méconnaissance de la composition des groupements auxquels ils adhèrent est un des indicateurs qui traduit la faiblesse de la dimension « collective » assignée aux organisations : leur position s'apparente à celle d'un client envers un prestataire de service où priment les relations bilatérales et singulières entre chaque adhérent et le responsable.

Hiérarchie des activités : diversité de perceptions

Les groupes jouent de multiples rôles : formation, crédit, prestations de services techniques, etc. Pour les agents du projet, l'aspect formation/vulgarisation est l'enjeu essentiel : l'objectif est de favoriser la diffusion du progrès technique et ainsi d'améliorer les conditions de production. Mais dès que l'on descend en-deçà de la structure du projet, c'est-à-dire au niveau local, cette idée du transfert de connaissances aux paysans est mise entre parenthèses dans le discours des différents acteurs : les responsables de groupements ne se décrivent pas comme investis de ce rôle. Inversement, le crédit occupe une place primordiale, presque envahissante, dans un discours bien souvent policé mais qui s'anime dès que ce sujet est abordé. Les responsables décrivent une situation où la gestion pragmatique, la satisfaction des demandes de crédit prennent le pas sur les principes mutualistes et d'équité affichés par le projet. Le fait que certains adhérents ne respectent pas les règles ne doit pas entraver la rotation des crédits, ce qui conduit à mettre ces adhérents à l'index, fussent-ils les plus pauvres. Quant aux membres des groupements et notamment des pharmacies vétérinaires, ils décrivent une situation où leur niveau de satisfaction s'articule autour de deux pôles :

- les activités vétérinaires où le niveau de compétence de l'agent d'élevage est le principal critère d'évaluation : les aspects matériels (stocks de médicaments, coûts) ne sont que rarement cités ;
- les activités de crédit, où l'accessibilité et la durée des cycles d'emprunts constituent les deux critères de jugement.

De façon générale, dans tous les entretiens que nous avons eus avec les adhérents comme avec les non membres et les autorités locales, l'activité crédit occupe une place centrale. Elle constitue pour nombre d'entre eux la principale, pour ne pas dire l'unique motivation à l'adhésion.

Ces deux exemples, parmi tant d'autres indicateurs, soulignent la diversité des attentes et des besoins de chacun des acteurs, des enjeux et intérêts motivant leur participation respective dans l'organisation, et définit en conséquence l'intensité de leur implication et la position qu'ils occupent ou souhaiteraient occuper. Autrement dit, on ne parle pas de la même façon d'une association de pisciculteurs quand on est responsable du groupement, président du Comité populaire de la commune, alevineur privé, ingénieur du projet, adhérent ou simple utilisateur. Le discours des différents acteurs exprime, de façon plus ou moins explicite, cette multiplicité d'intérêts particuliers. L'intérêt collectif désintéressé n'est qu'un objectif parmi d'autres et ne constitue jamais, en l'état, la motivation unique à l'engagement. Un président de Comité populaire est sans doute sincèrement enthousiaste de voir se créer sur son territoire une pharmacie vétérinaire qui va dans le sens de l'intérêt général, par le biais, par exemple,

d'une amélioration de l'état sanitaire du troupeau porcin, mais il est également fort intéressé par un accroissement du pourcentage d'animaux vaccinés, critère pris en compte dans le calcul de l'indice économique de sa commune qui lui permettra de présenter des chiffres en amélioration à ses supérieurs hiérarchiques, par le regain de popularité que l'implantation d'un tel groupement lui confère, par l'outil de contrôle de ses administrés que le groupement représente, etc.

Ces distorsions du discours révèlent parfois de véritables zones d'incompréhension entre les acteurs. Deux nouveaux exemples illustrent les incidences concrètes que cela peut avoir sur le déroulement du projet.

Vers une revendication de plus de transparence ?

Dans le cadre de son intervention, le projet cherche à promouvoir un fonctionnement transparent et équitable des groupements. Cela passe notamment par la promulgation d'un règlement intérieur standard, par la tenue périodique de réunions d'information auprès des adhérents, réunions organisées par le responsable : présentation des comptes, prises de décisions collectives pour l'attribution des nouveaux cycles de crédit, diffusion de messages techniques simples (par exemple, rappel des principales vaccinations). Il s'agit donc de promouvoir un espace de confrontation et de dialogue entre les membres.

La réalité dépeinte par les discours des acteurs locaux est toute autre. La volonté d'être informés sur l'état financier de l'organisation à laquelle ils adhèrent, et sur les modalités d'accès au crédit, n'est pas conçue par les adhérents comme une pratique normale de fonctionnement dans le cadre d'organisations fondées sur des principes mutualistes. Elle est au contraire envisagée comme une marque de désapprobation en réponse à des dysfonctionnements réels ou supposés : volontairement diffamatoire, elle vise à introduire le doute, à mettre à l'épreuve la réputation du responsable. Dans les entretiens, la récurrence de la revendication d'une meilleure information est inversement proportionnelle au niveau de satisfaction des adhérents : ce qui paraîtrait déplacé, voire infamant, vis-à-vis de la responsable de la pharmacie vétérinaire de Dong Linh est en revanche perçu comme légitime vis-à-vis de l'agent d'élevage de Yên Nôi. Et pourtant, la première responsable n'est pas plus « démocratique » dans sa gestion que la seconde. En d'autres termes, la revendication de plus de transparence ne peut être interprétée, pour l'instant, comme un signe d'évolution vers un fonctionnement plus mutualiste de l'organisation, comme une volonté d'implication croissante de ses membres : elle est un moyen, parmi d'autres, de signifier et de manifester son niveau de satisfaction.

Faut-il accroître la taille des groupements ?

Cette interrogation a pour origine les incertitudes qui subsistaient quant à la taille de certains groupements. Là où pour le coordinateur du site de Thanh Ba/Ha Hoa, l'augmentation du nombre d'adhérents est un moyen de tendre vers l'objectif de la plus large diffusion possible des améliorations techniques proposées par le projet, un tel accroissement est, au contraire, pour les responsables de groupements, synonyme de difficultés supplémentaires en termes de gestion du crédit et de contrôle des membres, d'allongement du temps à consacrer au groupe, sans parler du risque accru de remise en cause de leur légitimité. Ces aspirations contradictoires se soldent dans certains cas par l'intégration d'adhérents « fantômes » ou de « complaisance », seul moyen pour les

responsables de « donner le change » face aux exigences du projet, adhérents dont on ne sait trop le nombre, noms barrés ou au contraire rajoutés sur les listes, créant ainsi une situation de groupements à deux vitesses, notamment en ce qui concerne l'accès au crédit.

Malgré l'indéniable intérêt que représente l'analyse de discours, l'exercice est de par sa nature même porteur d'une limite majeure : « En outre, lorsque l'enquête recourt à un questionnement portant sur des actions ou des attitudes sociales, le sens de toute information issue de cette procédure ne peut être dissocié du sens que les circonstances font dire à « l'informateur » : on a réponse qu'à ce qu'on lui a demandé, et qui inclut la manière dont on le lui a demandé » (J.C. Passeron, 1996 : 92). Formule qui insiste sur le poids de l'observateur dans le processus d'enquête et sur son inévitable influence sur la nature de l'information collectée et, sans même parler de manipulation intentionnelle, sur la rencontre par le biais du questionnaire de conceptions et de notions culturellement codées. Autrement dit, le sens donné à une question par le récepteur n'est pas systématiquement, loin s'en faut, similaire ni même comparable à celui que les catégories cognitives et les orientations théoriques du chercheur lui assignent. L'enquêteur et l'enquêté sont donc l'un comme l'autre, et l'un par l'autre, susceptibles d'être victimes de leur propre référent culturel, conséquence de la nécessité impérative qu'ils ont chacun d'objectiver leur position dans ce rapport artificiel que créait l'entretien. Et cela, sans même qu'il ne soit question de l'intrusion, volontaire ou involontaire, du chercheur comme acteur du jeu local. S'il est doté d'un statut sociopolitique à peu près neutre sur la longue durée, il peut fort bien être placé au centre d'interactions et d'enjeux conjoncturels, ne serait-ce que parce qu'il représente un canal privilégié de transmission de l'information.

Dans la mesure où la prise de risques interprétatifs est intrinsèquement liée aux sciences sociales, deux principes permettent non pas de s'en affranchir totalement, mais de la circonscrire en la maîtrisant. Le premier consiste à maintenir une vigilance méthodologique constante. Plusieurs procédures de recherche et dispositifs d'enquête permettent de limiter les risques de « surinterprétation » (déficit de sens ou au contraire trop plein de sens abusivement attribué) : on en trouvera un énoncé concis et actualisé dans la revue *Enquête* (voir notamment les n°1 et n°3). La révision régulière du corpus d'hypothèses, la synthèse et la mise en cohérence des données révèlent d'éventuelles incohérences. En outre, deux dispositifs furent concrètement mis en œuvre dans le cadre de cette étude : la restitution intermédiaire ou l'obligation de mettre en scène les faits collectés et certains des acteurs impliqués, et l'enquête à plusieurs (binôme). Ce dernier aspect s'est avéré particulièrement fructueux puisque la stimulation née de la confrontation d'hypothèses interprétatives et d'angles de vue différents, a été enrichie par la possibilité qu'eut mon collègue sociologue vietnamien d'avoir accès à des informations auxquelles un étranger au pays n'aurait pu que difficilement prétendre en un temps aussi court.

Le second principe consiste à favoriser « la rupture », selon l'expression de P. Bourdieu et al., c'est-à-dire l'introduction d'éléments perturbateurs, de relations inattendues entre les termes et les objets de l'enquête : « l'appréhension d'un fait inattendu suppose au moins de prêter méthodiquement attention à l'inattendu et sa vertu heuristique dépend de la pertinence et de la cohérence des systèmes de questions qu'il met en question ». (P. Bourdieu et al, 1968 : 37). C'est là une des principales finalités qui fut assignée à la réalisation des matrices sociopolitiques.

V. LES MATRICES « SOCIOPOLITIQUES » : OBJECTIVER LA COMPREHENSION DU FONCTIONNEMENT DES GROUPEMENTS

« Loin que la description des attitudes, des opinions et des aspirations individuelles puisse procurer le principe explicatif du fonctionnement d'une organisation, c'est l'appréhension de la logique objective de l'organisation qui conduit au principe capable d'expliquer, par surcroît, les attitudes, les opinions et les aspirations » (P. Bourdieu et al, 1968 : 41). On ne peut postuler que les acteurs au sein du groupe ne sont liés que par un intérêt technico-économique commun. Ils font partie de la société locale, sont parties prenantes des réseaux de parenté, de voisinage ; ils participent aussi à d'autres organisations, font partie – pour certains d'entre eux – d'autres lieux de pouvoir. Les matrices sociopolitiques replacent les membres du groupe au sein des modes d'organisation de la société rurale vietnamienne. Elles permettent une analyse des systèmes de relations objectives dans lesquelles les individus sont engagés. L'analyse systématique et quantifiée de certains paramètres permet de mettre à jour certains aspects de la structure et du fonctionnement des groupes qu'il serait impossible d'appréhender de façon seulement qualitative. Bien qu'il ne faille pas s'attendre à ce que le traitement quantitatif offre des résultats « clés en main » (la question de l'interprétation reste entière, même si une corrélation apparaît), il ouvre des portes par les liens qu'il établit entre des catégories et/ou des faits discontinus et disparates.

1. Structure et codage des matrices

Suivant leurs modalités de fonctionnement théorique, les groupements rassemblent des individus liés par un même intérêt technico-économique, de façon indépendante des structures du pouvoir local. Ils doivent également favoriser l'amélioration des conditions de production de la frange la plus modeste de la population, notamment, par le biais de caisses de crédit spécifiques qui leur sont destinées en priorité. Pour confronter ces principes à la réalité des organisations, la structure des matrices se devait d'intégrer, d'une part, les dimensions spécifiques attribuées par le projet aux groupements paysans (les notions de communauté rurale, d'objectif commun et de dynamique collective, le rôle central occupé par le responsable) et, d'autre part, les modes d'organisation et les catégories généralement retenus dans la littérature consacrée à la société rurale nord vietnamienne « traditionnelle » (classe d'âge, lignage et rapport de parenté, voisinage et affinité) et postrévolutionnaire (différenciation économique, poids de la sphère locale du pouvoir, reformulation des relations « traditionnelles », etc.).

Concrètement, nous avons fondé l'analyse de la structuration et de la composition des groupements sur six principales catégories d'informations définissant individuellement chacun des membres, informations ordonnées dans un tableau à double entrée (cf. infra). Elles sont présentées ici en regard des sources mobilisées et des difficultés éventuelles rencontrées pour leur collecte.

1.1 Relations de parenté et de voisinage

Les relations de chacun des membres avec tous les autres adhérents du groupement sont recensées suivant trois niveaux possibles. Les relations de voisinage sont définies sur la base de l'appartenance au même quartier (xom) ou au même village (thôn), suivant que la vocation

du groupement étudié est villageoise ou communale. *A contrario*, les relations de « non voisinage » considèrent l'appartenance à des quartiers ou des villages différents. Enfin, la sphère de la parenté envisage les liens reconnus et stigmatisés par un terme de parenté. Au Nord Viêt-nam, elle se subdivise en deux grands sous-ensembles : la parenté *nôi* « intérieure », qui définit l'affiliation au sens large au sein du lignage, par opposition à la parenté *ngoài* « extérieure », c'est-à-dire donnée par l'alliance. Pour chacun de ces deux sous-ensembles, nous avons différencié une trentaine de relations singulières possibles, soit plus de soixante au total, considérant les rapports de parenté « hors cadre » (trop éloigné) comme relevant, par défaut, du domaine des relations de voisinage ou de non voisinage.

Pour se rendre compte du caractère fastidieux d'une telle entreprise, prenons l'exemple d'un groupement de taille moyenne, la pharmacie vétérinaire de Dong Linh n°1, qui comptait lors de l'étude 50 adhérents. Le nombre total des relations entre tous les membres est de : $(50^2 - 50) = 2\,450$ relations singulières. Seule la moitié d'entre elles a été effectivement recensée puisque si A est l'oncle maternel de B, alors B est le fils de la sœur de A : nous n'avons donc retenu pour chaque cas qu'une seule des deux relations possibles (oncle maternel ou fils de la sœur), choix qui fut donné par l'ordre d'enregistrement des membres sur la liste du groupe.

A l'échelle des neuf groupements étudiés, un tel travail d'inventaire de la nature des relations, puis d'enregistrement systématique qui posa des problèmes de codage (voir plus loin), nous est apparu quelque peu irréalisable. Il fut cependant effectué pour chacun des groupements suivant une procédure à peu près standardisée : sur la base des explications de ce que nous souhaitions réaliser, un ou des villageois nous indiquai(en)t un informateur privilégié, reconnu pour sa bonne connaissance des relations de parenté dans le quartier ou le village considéré. C'est auprès de lui que nous procédions au premier remplissage de la matrice. Puis nous opérions une vérification exhaustive des données auprès d'un ou de deux nouveau(x) informateur(s). Enfin, lors de chaque entretien avec un membre ou un non membre du groupement nous consacrons quelques instants à vérifier les relations de parenté qui le concernaient plus directement.

1.2 Unité géographique

Afin de préciser et de compléter ces trois grands types de relations possibles, le nom du quartier (xom), du village (thôn) et de la commune de résidence de chacun des membres fut enregistré, ce qui donna une photographie de l'origine des adhérents et de la couverture spatiale des groupements, la sociologie rurale ayant pour habitude de faire coïncider, trop souvent de façon systématique, unité spatiale et unité sociale.

1.3 Chronologie des adhésions

Concernant l'histoire des groupements et de leur évolution, parallèlement aux informations recueillies lors des entretiens, nous avons fait un relevé exhaustif des dates d'intégration des membres et des départs éventuels, afin de reconstituer le noyau initial puis les vagues d'adhésion successives. Pour un groupement donné, nous avons également recensé tous les membres qui ont adhéré simultanément à une ou plusieurs autres organisations initiées par le projet.

1.4 Implication des autorités locales et des associations de masse

Au Nord Viêt-nam, la trame du pouvoir local est dense et complexe car elle se fonde sur une série d'interdépendances entre ses trois principales composantes, représentées à l'échelon communal et villageois : le Comité populaire (CP) qui gère la commune, relayé dans chaque village par un chef de village ; le Parti communiste vietnamien (PCV) garant du dogme et de l'intégrité idéologique (les cellules villageoises fédérées en comité communal du PCV) ; les associations de masse (association des paysans, association des femmes, association des vétérans, association des vieux, etc.), organisations catégorielles utilisées comme relais local institutionnalisé des mots d'ordre et directives de l'Etat dans certains domaines (vulgarisation agricole, planning familial, lutte contre les vices sociaux, etc.), tout en jouant un rôle de structuration et d'autocontrôle des « masses ». S'agissant de ces associations que les autorités présentent volontiers comme formant la sphère de la « société civile », on aurait tort de penser qu'elles sont totalement inféodées au pouvoir central. Elles fonctionnent bien souvent sur un double registre ce qui ne les rend que plus difficiles à appréhender : parallèlement à leur indéniable rôle de propagande, elles sont à l'origine d'initiatives locales et d'actions concrètes, dans la limite de leurs maigres moyens, et disposent de facto d'une certaine liberté d'expression ou, tout au moins, d'une certaine marge de manœuvre par rapport à la ligne officielle.

Ces données furent de fait les plus délicates à obtenir, notamment, pour toutes celles qui avaient un lien direct avec le Parti communiste vietnamien (PCV). La collecte fut menée à son terme grâce à la persévérance de mon collègue sociologue vietnamien et ce en dehors de ma présence. Les informations que nous souhaitions glaner était de deux types : les membres occupant une fonction officielle au niveau communal (Comité populaire, PCV) et/ou villageois (chef de village ou de quartier, secrétaire de cellule du PCV) ; les adhérents aux groupements membres du PCV et/ou d'une ou de plusieurs associations de masse, sachant qu'un même individu peut cumuler des postes à responsabilités et adhérer à une ou plusieurs associations de masse. Là encore, nous avons recherché l'exhaustivité à l'échelle de chaque groupement.

A titre d'exemple, la pharmacie vétérinaire n°2 de Đông Linh, composée de 52 membres, comptait en son sein au moment de l'étude :

- Comité populaire : le président, le vice-président, le chef du bureau financier, le chef du bureau du cadastre, le chef du bureau de la culture, l'infirmier du centre de santé, le chef du service des impôts ;
- 5 chefs de quartiers (pas de village différencié), 2 vice-chefs de quartiers ;
- PCV : le secrétaire du Comité communal du PCV, 2 secrétaires de cellules de quartiers, 22 membres du parti ;
- associations de masse : la présidente de l'Association des femmes de la commune, le président de l'Association des paysans de la commune, 100 % des membres de l'Association des paysans, 3 membres de l'Association de femmes, 19 membres de l'Association des vétérans, 4 membres de l'Association des personnes âgées.

Pour être correctement interprétés, de tels chiffres ont été mis en perspective et comparés avec les chiffres globaux au niveau communal, puis détaillés quartier par quartier, notamment pour estimer le taux d'adhésion des foyers aux associations de masse et au PCV.

1.5 Différenciation socioéconomique

Dans la mesure où l'un des objectifs du projet est de cibler la frange la plus modeste de la population des communes où il intervient, il nous a paru nécessaire d'envisager la diversité du niveau économique des adhérents aux groupements. Pour en rendre compte, deux solutions s'offraient alors : s'appuyer sur la classification des foyers établie dans chaque commune par les services officiels ; établir notre propre typologie. Du fait de contraintes évidentes de temps, la seconde solution s'est avérée être concrètement irréalisable, ce qui nous a conduit, faute de mieux, à opter pour la première. Soulignons cependant qu'un travail de vérification empirique d'une forme de classification similaire, mené dans une commune du même district, a montré que si la différenciation en trois classes singulières (« pauvre », « moyen », « aisé ou riche ») n'était pas suffisante pour appréhender la diversité des situations économiques rencontrées, elle n'en reflétait pas moins assez fidèlement la réalité du terrain qu'elle cherchait à caractériser. Le fait de mobiliser des sources de « seconde main » dont on ne peut préciser les conditions de leur élaboration, rappelle une des caractéristiques inhérentes à ce type d'études. Leur finalité n'est pas tant la production de résultats scientifiques rigoureux, que la mise en évidence de tendances quant à la plus ou moins forte adéquation entre schéma théorique d'intervention et réalité empirique. En ce sens, les données n'ont pas de valeur absolue immuable. Difficilement utilisables en l'état dans le premier cas, elles le deviennent dans le second si elles sont considérées et utilisées comme des indicateurs.

1.6 Accès au crédit

Bien que la question de l'accès aux services proposés par les groupements était une interrogation centrale de l'étude, c'est paradoxalement un des aspects qui s'est avéré le plus difficilement quantifiable en l'absence de données fiables et systématiques recensant, par exemple, le nombre de consultations vétérinaires effectuées dans telle pharmacie vétérinaire, la destination des alevins produits (liste des acheteurs, quantités) dans telle association de pisciculteurs, etc. Nous nous sommes donc concentrés sur la répartition du crédit entre les membres des groupements, en nous basant pour cela sur les données fournies par l'équipe du projet. Données qui furent confrontées aux listes d'emprunteurs détenues par chaque responsable. Le traitement a été effectué à deux niveaux :

- chronologique : répartition par cycles successifs de crédits ;
- thématique : en fonction des différentes caisses disponibles suivant la nature du groupement. Ainsi, les pharmacies vétérinaires proposent de 2 à 4 formes de « crédit lié », qui ont chacune pour vocation d'aider au développement d'un aspect précis de l'élevage porcin, ce qui explique leur relative spécialisation : caisse pauvres, caisse engraissement, caisse bâtiments et caisse Mong Cai (reproduction).

(intégrer ici un exemple de matrice (fichier tessier matrice yenmoi.doc))

2. Traitements et analyse

Ces six catégories d'informations ont donné lieu à une série de traitements simples, c'est-à-dire catégoriels et combinatoires où des informations de nature différente ont été croisées afin d'obtenir des données complexes agrégées. Par exemple, la répartition dans chaque groupement des différents cycles et formes de crédits fut combinée à la classification des adhérents en trois classes socioéconomiques. Dans ce cas précis, on voit aisément les questions auxquelles un tel traitement cherche à répondre : la « caisse pauvres » est-elle effectivement destinée en priorité aux foyers les plus modestes ? Apparaît-il une tendance significative au cumul des crédits par les membres d'une classe donnée ? Dans d'autre cas, en revanche, la combinaison plurifactorielle s'apparentait plus à un procédé exploratoire. Nombre de traitements n'ont rien donné, ce qui est en soi un résultat, parce que leur finalité était de tester des hypothèses de travail en cherchant à mettre en relation, à établir des liens entre des variables qui n'en partageaient apparemment pas : par exemple, pour tel groupement, le traitement a démenti la rumeur selon laquelle les membres résidant dans le village du responsable sont privilégiés en termes d'accès au crédit.

Il s'agissait donc de confronter le sens commun, l'intuitif et l'empirisme à des constructions quantitatives plus objectivables. Toutefois, l'idée d'une objectivité réelle des données quantitatives, qui leur seraient octroyées par le fait qu'elles seraient en quelque sorte affranchies du biais inévitable introduit par le filtre de l'observateur, n'en reste pas moins illusoire, et ce pour au moins deux raisons. En premier lieu, c'est bien l'observateur qui choisit les critères classificatoires, découpant en catégories la réalité qu'il souhaite décrire et analyser. En ce sens, « *Un prélèvement, si minutieux qu'il se veuille ou si dépourvu d'idées préconçues qu'il se croit, n'est jamais ni exhaustif ni aléatoire* » (J.C. Passeron, 1995 : 26). On a parfois l'impression que de par leur distance vis-à-vis de l'empirie et leur caractère précis et fini, les catégories ont une vie propre et préexistent à l'enquête, leur choix s'imposant de façon naturelle et indiscutable. Or l'encodage n'est que la résultante et l'ultime étape de la démarche cognitive, un langage organisateur de la description qui doit permettre le comparatisme.

Ainsi, pour appréhender les relations partagées par les adhérents d'un groupement donné, il apparaît, au vu des résultats obtenus, que l'on aurait pu simplifier la distinction en trente catégories de parenté distinctes en ensembles catégoriels plus synthétiques (par exemple parenté proche/parenté éloignée), tout en privilégiant une approche plus fouillée des relations de voisinage dont la définition est restée sommaire. Le découpage catégoriel et l'encodage furent bien le produit de nos choix successifs, synthèse de notre connaissance préalable de la société rurale nord vietnamienne (par exemple, l'importance de l'opposition parenté intérieure/parenté extérieure) et des contraintes spécifiques à l'étude (préciser les relations de voisinage par une projection cartographique aurait nécessité un investissement en temps qui dépassait celui dont nous disposions).

En second lieu, corrélation ne signifie pas systématiquement lien de causalité : c'est à l'interprétation et donc à l'observateur de « faire le tri », de tenter d'expliquer certaines relations et d'en rejeter d'autres qui lui semblent fortuites, voire spécieuses (artefacts créés

artificiellement par le traitement). La recension statistique est une opération technique qui ne présente d'intérêt qu'à la condition d'être pensée et élaborée comme telle. A l'étude brute, elle ne délivre pas de vérités toutes faites et appelle obligatoirement analyse et interprétation, faute de quoi, elle n'est rien d'autre qu'une accumulation incohérente de données chiffrées, de pourcentages.

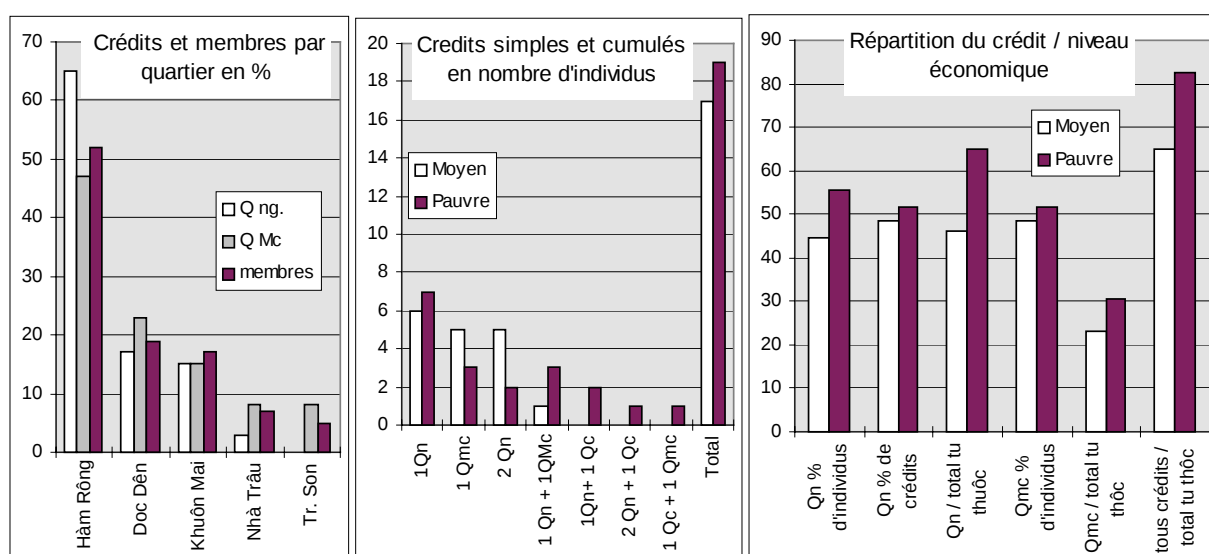
Pour illustrer les différents types d'analyses qui ont été produites à partir du traitement statistique, j'ai retenu trois exemples.

2.1 Profil économique et accès au crédit dans la pharmacie vétérinaire de Đông Linh

Le crédit est défini par le projet comme moyen privilégié de favoriser la diffusion de l'innovation technique. La diversité des caisses disponibles au sein de chaque groupement est une réponse à la spécialisation des actions menées, l'octroi cyclique de crédits aux membres étant lié à un thème technique précis (crédit amélioration de l'alimentation : caisse son), ou à la situation économique précaire de certains paysans (caisse pauvres). Mais ce que le projet considère comme un « coup de pouce » à l'amélioration des conditions de production revêt une toute autre dimension pour les adhérents au groupement. Enjeu économique central qui motive souvent l'adhésion, le crédit représente pour les responsables une de leurs principales tâches et leur confère *de facto* un pouvoir potentiel considérable sur les membres. En effet, misant sur l'émergence de mécanismes d'autorégulation au sein des groupements, le projet ne suit guère les modalités d'attribution des crédits disponibles entre les membres, ni la régularité de la rotation et du remboursement du capital dans chaque caisse. Dès lors, on ne peut que s'interroger sur les pratiques effectives : comment s'opère la distribution des crédits ? Qui en bénéficie réellement et certains membres en sont-ils exclus ? La vocation assignée aux « caisses pauvres » est-elle respectée ? Les réseaux qui structurent les groupes influent-ils sur la répartition du crédit ? »

Lors de notre enquête dans la pharmacie vétérinaire de Đông Linh n°1, au mois de mai/juin, il avait été attribué 52 crédits dans cette « tu thuộc » de 50 membres :

- « caisse pauvres » (Qn : quy ngeo) : 35 crédits répartis en 3 cycles ;
- « caisse Mong Cai » (Qmc : quy mong cai) : 13 crédits ;
- « caisse son » (Qc : quy cam) : 4 crédits.



L'histogramme n°1 montre que la répartition du volume de crédit par quartier est globalement proportionnelle au nombre de membres résidant dans chacun d'entre eux, avec cependant une mobilisation de 65 % de la « caisse pauvres » pour le seul quartier Ham Rong, quartier où réside la responsable du groupement, alors que celui-ci ne regroupe qu'un peu plus de 50 % des adhérents.

L'élément remarquable ici est la pratique du cumul de deux, voire de trois crédits. Ainsi, sur les 35 crédits de la « caisse pauvres » attribués, 22 ont été l'objet d'un cumul. Si l'on ne tient compte que des cas de cumul de deux crédits de la « caisse pauvres », 9 membres sont concernés c'est-à-dire 18 crédits, ce qui représente plus de 50 % de cumul pour cette seule caisse. Toutes caisses confondues, les 15 cas de cumul représentent 31 crédits, soit 60 % des 55 crédits attribués depuis la création de la « tu thuoc ». En d'autres termes, sur les 50 membres de la « tu thuoc », seuls 36 membres ont eu accès à au moins une forme de crédit proposée.

La composition du groupe des non emprunteurs est intéressante : le seul foyer « aisé ou riche », 9 foyers « moyens » et 4 foyers « pauvres ». A la lumière de la composition de ce groupe, on peut estimer, comme le montre le dernier histogramme, que la répartition du crédit correspond aux objectifs du projet :

- au sein du groupe des 23 foyers « pauvres » de la « tu thuoc », 65 % des membres ont bénéficié au moins une fois d'un crédit de la « caisse pauvres » (*Qn total « tu thuoc »*) et plus de 80 % ont eu accès au moins à une forme de crédit, toutes caisses confondues (*tous crédits/total « tu thuoc »*) ;
- pour les 26 foyers « moyens » de la « tu thuoc », ces mêmes taux de couverture s'établissent respectivement à 48 % et 65 % ;
- en revanche, considérée non plus en référence à tous les membres de la « tu thuoc », mais aux seuls emprunteurs de la « caisse pauvres », la différence s'amenuise puisque le nombre de crédits de cette caisse attribué à l'une et l'autre des deux catégories s'équilibre, conséquence du nombre plus élevé de foyers « moyens » qui cumulent deux crédits pauvres (*Qn % de crédits*).

Reste à savoir pourquoi plus d'un quart des membres (14/50) n'a pas encore emprunté, alors que 52 crédits ont été attribués.

2.2 L'implication de la sphère du pouvoir local

Ce second exemple transcende les limites d'un groupement spécifique donnant ainsi au traitement statistique une vocation transversale en termes d'analyse par groupe d'acteurs. Il porte sur l'implication de la sphère du pouvoir local dans la vie des organisations paysannes, implication qui peut se décliner sous la forme d'une série d'interrogations. Les organisations sont-elles autonomes vis-à-vis du pouvoir local ? Sont-elles à même de s'ériger en force de propositions alternatives, voire d'opposition ? Si tel n'est pas le cas, comment et à quel niveau s'établissent les liens et avec quel(s) pôle(s) du pouvoir local ? Ces liens prennent-ils la forme d'une ingérence et sont-ils à même de remettre en cause, de dénaturer les finalités assignées aux groupements, et à terme d'hypothéquer leur existence ? A ce stade, la mise en évidence d'éventuelles interrelations ne présage pas des interprétations ultérieures dont elles pourraient être le support, la première comme la seconde option pouvant être perçues comme un gage de durabilité, comme un signe de récupération ou au contraire de désintérêt.

Les matrices ont révélé, entre autres choses, deux aspects symptomatiques d'une tendance significative à l'implication du pouvoir local. D'une part, tous les responsables, à une exception près, sont membres du PCV et de l'Association des paysans et la majorité d'entre eux (7 sur 9) exerce une ou des responsabilité(s) officielle(s) à l'échelon villageois et/ou communal. Ainsi, même si l'on considère que le hasard fait bien les choses, on ne peut que constater que la qualité statutaire des responsables désignés par les autorités (et non pas choisis par les adhérents) a jeté des ponts solides entre les associations initiées par le projet et les instances du pouvoir local, et a de fait impliqué les secondes dans le fonctionnement des premières.

D'autre part, on constate que l'Association des paysans occupe une position prédominante, pour ne pas dire hégémonique. Sur les 8 organisations envisagées sous cet angle, 7 d'entre elles comptent 100 % de leurs membres affiliés à cette Association des paysans, qui ne regroupe dans les différentes communes où s'est déroulée l'enquête que 55 % et 65 % de la totalité des foyers. Dès lors, on peut avancer sans trop de risques que le filtrage des adhésions sur la base d'une affiliation préalable à l'Association des paysans, ce qui fut clairement énoncé par un des responsables, est une pratique généralisable à l'ensemble des organisations étudiées. L'interventionnisme est ici indéniable et exclu de fait 35 à 45 % des foyers, les autorités locales ayant semble-t-il interprété au sens fort la volonté manifestée par le projet de s'appuyer sur l'Association des paysans pour la sensibilisation et la mobilisation des foyers autour des actions proposées, tout en prônant la liberté d'adhésion. Quant au rôle joué par le Parti (PCV), outre le fait que la quasi totalité des responsables en sont membres et que certains d'entre eux sont secrétaires de cellule, la proportion de membres du PCV adhérant aux différents groupements est largement supérieure à la proportion qu'ils représentent aux échelons villageois et communaux. Ainsi, dans les communes de Yên Nôi et Đông Linh, environ 40 % des adhérents aux pharmacies vétérinaires sont membres du PCV, alors que le taux communal n'avoisine que 17 % des foyers. Bien que l'on ne puisse parler, à la lumière de ces seuls indicateurs, d'intervention directe et réelle dans la vie des groupements, il est certain que cette surreprésentation constatée dans chacune des organisations n'est pas fortuite. On peut y déceler la marque de la volonté du PCV d'être présent dans toutes les activités et structures collectives qu'elles soient étatiques ou non, et cela tout autant à des fins de contrôle

(garantir l'orthodoxie et la conformité des actions vis-à-vis de la ligne du parti décentralisé au niveau local), que de propagande où le PCV se montre ouvert, en phase avec les aspirations des paysans¹⁰.

2.3 Evolution des groupements et nouvelles adhésions (association des pisciculteurs de Yên Nôi)

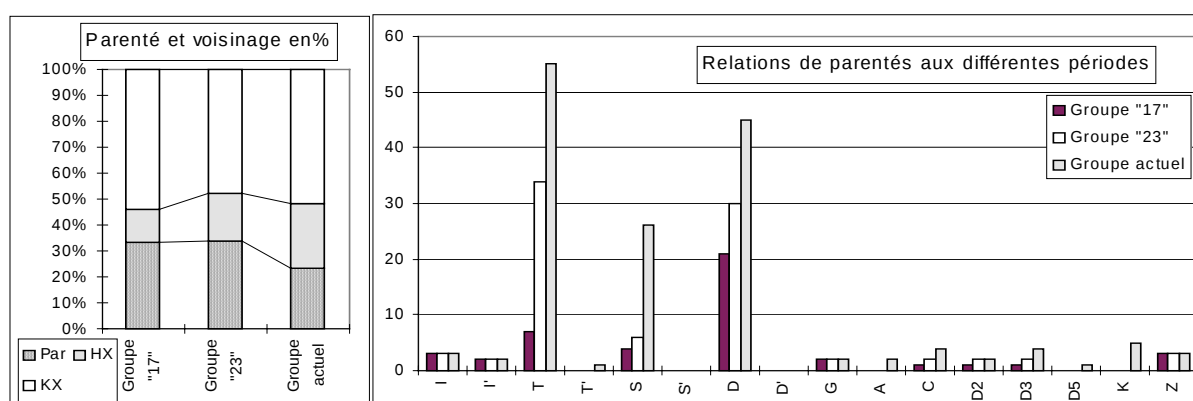
Une des hypothèses qui guida cette étude est que les groupements ne se forment pas de façon uniforme sur la base d'un seul intérêt technico-économique partagé par tous les membres. Les différents réseaux sociaux auxquels participent les acteurs dans la société locale constituent des logiques privilégiées d'affiliation aux groupements, logiques dont leur composition est révélatrice. La matrice des relations entre les membres (et en particulier de leur relation au responsable) a pour but d'identifier la nature et d'évaluer la prégnance des réseaux sociaux dans la structuration des groupements.

Dans chacun des cas étudiés, l'analyse de la matrice a mis en évidence une logique dominante de regroupement, souvent liée à la parenté (affiliation ou alliance). Les configurations sont cependant diverses et singulières, les logiques sociales à l'œuvre n'étant pas les mêmes d'un groupement à l'autre.

Prenons l'exemple de l'association des pisciculteurs de Yên Nôi. Ce groupement a connu une évolution en trois phases chronologiques : lors de sa création, en avril 1997, le noyau initial comptait 17 membres ; en septembre 1998 il s'est enrichi de 6 nouveaux membres portant leur nombre à 23 et enfin, en 1999, 14 nouveaux membres furent intégrés sous la pression des demandes répétées du projet, 3^e vague d'adhésion qui semble pour l'instant plus virtuelle que réelle.

L'analyse de la composition du groupe nécessite de tenir compte de deux variables : l'ancienneté d'intégration des membres, d'une part, et la prédominance des adhérents issus d'un même lignage, le lignage Bùì, d'autre part. Lors de la création du groupement, le rapport entre le lignage Bùì et les autres lignages était de 10 pour 17, puis est passé à 15 pour 23 à la suite de la seconde vague d'adhésion, pour atteindre actuellement 18 pour 37 membres. Le relatif équilibre actuel est donc dû à l'intégration de nouveaux membres, majoritairement non Bùì, dont j'ai précisé la réalité incertaine. Dès lors, on est tenté de conclure à un « noyautage » de l'association par ce lignage. Mais au vu de ce seul indicateur, cette interprétation s'avère dénuée de fondement : ce lignage est en effet prédominant en nombre dans toute la commune, à l'image du quartier Cáu, qui sur un total de 115 foyers compte 52 Bùì. Le traitement nécessite donc d'être poussé plus avant.

¹⁰ Depuis le début des années quatre-vingt-dix une série de directives émanant du Comité central vise officiellement une meilleure compréhension des masses et une plus forte implantation du parti au niveau de la base.



Le premier histogramme permet de constater que malgré la forte représentation du lignage Bùì, la proportion des rapports de parenté (*Par*) n'a jamais dépassé plus d'un tiers des relations au sein de l'association (voisinage : *HX* et non voisinage : *KX*), proportion qui a chuté d'environ 10 % avec l'intégration des nouveaux membres. Pour être correctement interprété, cet état de fait nécessite d'être replacé dans le contexte historique récent de la région. Un événement majeur bouleversa en effet les données du problème : l'afflux d'immigrants venus s'implanter en masse dans les districts de Thanh Ba, Ha Hao et Câm Khê entre 1930 et 1950. Conséquence de la croissance exponentielle de la demande coloniale d'une culture de rente, le thé, ce courant migratoire s'est poursuivi après l'indépendance dans le cadre de mouvements de colonisation dirigistes ou imposés par la seconde guerre d'Indochine. Les villages ont ainsi connu une inflation brutale de leur population et se présentent actuellement comme un patchwork de migrants (et de leurs descendants) d'origines diverses. Diversité qui à l'échelle d'une à trois générations n'a pas permis que se tissent et s'étoffent d'importants réseaux de parenté. Ainsi, en dehors du lignage Bùì, le seul quartier Câm ne compte pas moins de 12 patronymes lignagers différents, en plus du patronyme Nguyễn, qui se divisent en au moins 6 lignages distincts, chacun de ces patronymes n'étant porté que par 1 à 3 individus. Cette forte atomisation, liée au caractère récent du flux migratoire, peut être déduite de la nature des relations de parenté présentées dans le second histogramme. La quasi totalité des relations sont *nôi*, c'est-à-dire relèvent du domaine de la filiation au sein du lignage Bùì dans le cadre de la parenté proche (A, C, D2, etc.) ou éloignée (T, S, D), les relations d'alliance (*ngoài*) étant inexistantes (T', S', Z, etc.). Ce constat donne un éclairage nouveau sur la polarité de l'organisation. Le poids du lignage Bùì n'est contrebalancé par aucun autre pôle de parenté, poids d'autant plus imposant que les liens d'alliance entre adhérents et membres de ce lignage sont quasiment nuls. Cette prédominance est définitivement assise au vu de la composition du groupe des alevineurs, quatre sur cinq sont des membres du lignage Bùì, et du comité exécutif de l'association dont les trois responsables sont issus de ce lignage. En d'autres termes, sur les huit postes clés de l'association, sept sont occupés par des membres du lignage Bùì : le responsable du groupement se situe dans tous ses rapports de parenté en position d'aîné, qu'il soit d'une génération supérieure (neveu) ou équivalente (cousin plus jeune), ce qui lui assure une ascendance incontestable au sein du comité exécutif et, de façon plus générale, du groupement.

Ce dernier exemple permet de mesurer l'indéniable intérêt du traitement statistique, ne serait-ce que parce qu'il permet d'éviter l'écueil des poncifs qui s'imposent trop souvent comme

autant de postulats, tout en en soulignant les limites lorsqu'il est appliqué indépendamment d'autres opérations de recension. Bien que souvent qualifiée de plus objective, l'approche quantitative ne met pas l'observateur à l'abri des risques de surinterprétation. Dans le cas de ce groupement, l'agrégation d'autres sources d'information apporte un éclairage décisif à la compréhension de sa composition et, au-delà, de son fonctionnement.

De façon générale, il est indispensable de « contextualiser » les données. La prédominance de tel ou tel lignage dans un village, la proportion d'adhérents au groupement membres du parti, ne deviennent des indicateurs pertinents et porteurs de sens qu'à la condition d'être interprétés en référence à l'environnement social, économique et politique duquel ils ont été extraits : une mise en perspective historique pour le premier cas, une comparaison de la proportion des individus affiliés au parti à l'échelle globale du village ou de la commune, pour le second.

VI. SYNTHÈSE : SCHEMAS SYNOPTIQUES DU FONCTIONNEMENT DES GROUPEMENTS

Au terme d'un terrain de plusieurs semaines, la phase d'analyse et d'interprétation consiste, dans un premier temps, à réaliser une synthèse des conclusions partielles, des fractions d'interprétation, des ébauches de raisonnement qui se sont échelonnées tout au long des étapes de préenquête et d'enquête. En effet, on ne se retrouve pas à la fin de la période de terrain devant une masse de données brutes, encore vierges de tout traitement, sans courir le risque de s'apercevoir, mais trop tard, que le caractère lacunaire de l'information collectée hypothèque les possibilités d'argumentation et d'analyse. S'astreindre à maintenir un lien constant entre terrain et hypothèses est une procédure essentielle, la progression des investigations sur le premier devant alimenter la lecture critique des secondes.

Au-delà de la synthèse proprement dite, la confrontation des données produites par l'analyse de discours et par le traitement statistique est en elle-même génératrice d'interprétations parce qu'elle fait converger et porter deux éclairages différents sur un même objet. Les deux approches ne se chevauchent bien sûr que partiellement, mais les zones de recouvrement sont des lieux privilégiés où s'exprime plus distinctement l'écart entre perception des groupements par les acteurs et modalités de fonctionnement à la construction desquelles ils ont participé, chacun à leur niveau. Lorsqu'un groupe d'acteurs énonce, voire dénonce une attitude, un pratique déviante, et que le traitement quantitatif en renvoie une image contrastée, le décalage, la contradiction éventuelle ainsi mis en évidence sont porteurs de sens parce qu'ils pointent du doigt des zones de tension, des nœuds conflictuels, des sujets d'incompréhension.

Au final, nous avons cherché à restituer sous forme de schémas synoptiques les traits caractéristiques du mode de fonctionnement des différents groupements étudiés, et des rapports qu'ils entretiennent avec leur environnement extérieur (tel qu'il est défini par les termes de référence). Un certain nombre de variables (personnalité, institution, événement, pratiques) qui avaient un sens pour chaque groupement ont été retenus, trame de fond

commune utilisée pour l'élaboration de tous les schémas afin de permettre un comparatisme, à l'image des schémas des deux pharmacies vétérinaires présentés ci-après.

(intégrer schéma figure tessier 3.doc)

**« Tu thuộc » de Đông Linh n°1 : une grande stabilité
une logique d'échec**

« Tu thuộc » de Yên Nôi :

La comparaison des groupements pris deux à deux puis étendue aux autres groupements de même nature, pour enfin embrasser la totalité de l'échantillonnage, présente un double intérêt. D'une part, en serrant de plus en plus près les traits de l'environnement singulier de chaque groupement, on parvient, non pas à s'en affranchir, mais à le maîtriser suffisamment pour que la comparaison de faits décrits dans des contextes différents fasse justement ressortir des structures et des éléments communs qui s'expriment quel que soit le référent contextuel. D'autre part, en comparant une trame standard de variables, on est amené à prêter attention à des faits qui pris isolément seraient passés inaperçus, relégués au second plan par la prédominance envahissante de tendances plus saillantes. Ainsi, le fait qu'un groupement compte 22 % d'adhérents membres de l'Association des paysans n'a en soi rien de remarquable, mais prend un tout autre relief et aiguise la curiosité lorsqu'il apparaît que cette proportion atteint systématiquement 100 % dans toutes les autres organisations étudiées : **ici, ce n'est plus la valeur absolue qui suscite l'interprétation, mais la dissonance que fait naître la comparaison.**

En ce sens, l'élaboration des schémas synoptiques n'a pas pour objectif de faire apparaître à tout prix des ressemblances dans leur formalisation, mais de procéder à des constructions par analogies de structures, en postulant que c'est du processus de leur élaboration que les schémas tirent leur valeur explicative.

Autrement dit, le but n'est pas de généraliser en homogénéisant et en nivelant les différences. Il est au contraire d'identifier les rapports entre ces variables qui génèrent des modes de fonctionnement singuliers (à chacun de ces rapports est attribué une valeur qualifiante : un signe d'intensité, de passivité, d'activité, de réactivité). Afin d'illustrer mes propos, un bref résumé de certains commentaires et explications suscités par la comparaison des deux groupements dont les schémas sont présentés ci-dessus.

Un même événement aux conséquences diamétralement opposées

Un problème conjoncturel affecta de façon similaire les deux pharmacies vétérinaires en question : il s'agit de l'introduction accidentelle par le projet, sous forme de crédit aux familles, de porcelets de mauvaise qualité qui connurent un taux de mortalité élevé. Cet événement eut des conséquences diamétralement opposées dans les deux groupements, témoignant ainsi de deux réalités sociopolitiques différentes.

Dans la pharmacie vétérinaire de Dong Linh, l'ensemble des responsabilités est concentré dans les mains de l'agent d'élevage, une femme, dont la légitimité technique et la confiance dont elle jouit auprès des paysans, sont les fruits de ses activités antérieures en tant que vétérinaire privé. Si l'on ajoute à cela, d'une part, que les adhérents au groupement sont d'anciens clients choisis par elle, ce qui minimise les risques de mécontentement, et, d'autre part, que son mari cumule les deux principaux postes de pouvoir au niveau villageois, on obtient une situation stable où la confrontation directe avec ce couple bien établi et bénéficiant d'un prestige certain n'est pas envisageable. L'introduction des porcelets défectueux ne fut qu'un problème conjoncturel qui ne donna lieu qu'à une contestation

diffuse et non structurée et que l'existence d'autres formes de crédits permet d'éluder rapidement.

Dans le groupement de Yên Nôi, au contraire, ce problème provoqua une désaffection généralisée de la part des adhérents et des simples utilisateurs : il ne fut cependant que le détonateur et le catalyseur d'une situation de crise latente qui couvait depuis la création du groupement, situation née de la convergence de plusieurs facteurs. En premier lieu, la responsabilité bicéphale de l'organisation, si elle n'est pas en soi incompatible avec la gestion d'une telle structure, est née d'intérêts personnels divergents et souvent contradictoires. D'un côté, l'ancien secrétaire du comité du parti de la commune, actuellement cadre de l'Association des paysans au niveau communal et villageois, a vu dans le fait d'être nommé responsable de la pharmacie vétérinaire un moyen supplémentaire d'asseoir son emprise sur le village. Personnage controversé bien avant la création de cette organisation, il s'est aliéné par ses manières autoritaires une partie des autorités villageoises et de la population, dont le principal et plus ancien lignage du village. De l'autre côté, l'agent d'élevage (une femme également) choisie et instrumentalisée par le premier, ne faisait pas l'unanimité lors de sa désignation. Sans expérience vétérinaire préalable et donc sans réseau de clientèle préexistant, dotée d'un mari envahissant improvisé en agent d'élevage bis, l'introduction des porcelets eut pour elle une incidence qui dépassa largement le cadre du problème de mauvaise qualité sanitaire des animaux. Pour ce groupement en phase de démarrage, aucune action antérieure ne permit de relativiser cet échec, qui fut d'autant plus sévèrement jugé par les adhérents, que cette organisation fut créée dans une zone de forte concurrence entre vétérinaires privés. Les critiques se focalisèrent sur l'agent d'élevage dont on dénonça pêle-mêle le faible niveau technique, le manque de dynamisme. Il est vrai qu'elle se présentait comme une « victime idéale », puisque récemment implantée dans le village, elle ne put réagir en s'appuyant sur un réseau de parenté conséquent, ni sur un statut social particulier, statut qu'elle cherchait justement à se forger par le truchement du groupement. La passivité entendue des autorités villageoises et communales face à cette crise ne permit pas de dépassionner un débat qui visait avant tout, au travers de l'agent d'élevage, à discréditer le responsable dont l'âge et le statut ne permettaient pas qu'il soit remis en cause directement. En fin de compte c'est la légitimité même de l'organisation qui fut ébranlée.

Comme on le comprend au travers de cet exemple, si l'entrée technique est légitime, elle n'est pas en soi une condition suffisante pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité de l'action. La forte variabilité des réponses face à un problème donné n'est pas tant la conséquence de modalités de fonctionnement significativement différentes entre les groupements, tout au moins vis-à-vis des règles édictées par le projet (la gestion de la seconde pharmacie vétérinaire n'est guère plus transparente et désintéressée que celle qui prévaut dans la première), que le produit de la « personnalité » et de l'histoire du groupement, qui résultent lui-même de l'interaction d'un certain nombre de variables, dont la nature dépasse le simple domaine technique (sanitaire), pour s'inscrire clairement dans le champ sociopolitique local.

VII. CONCLUSION : ESPACE DE VALIDITE ET LIMITES

Pour répondre au questionnement posé par les termes de référence, tout en respectant un certain nombre de principes méthodologiques et d'enseignements empiriques acquis lors de précédents terrains, j'ai donc été amené dans le cadre de cette étude à « bricoler », selon l'expression d'Olivier de Sardan, ma propre grille d'observation, fondée sur quelques éléments de préenquête. Mobilisant une connaissance préalable de la région (qui est mon terrain de thèse), j'ai élaboré une série d'outils, fondés sur l'entretien et sur les recensions. A partir d'un petit nombre de groupes, il a été possible de mettre en évidence des traits récurrents et des spécificités.

Comme je l'ai dit en introduction, chaque enquête de terrain est un construit original, élaboré empiriquement avec plus ou moins de réussite suivant le savoir-faire et l'expérience de l'observateur, parce que l'utilisation de tel ou tel outil méthodologique, l'enchaînement et l'articulation des entretiens et des opérations de recension, ne sont ou ne devraient être que des moyens mis au service d'un questionnement et d'une problématique, toujours en partie spécifiques.

Pour autant, cela ne signifie pas que la démarche adoptée ici, qui croise analyse de discours et objectivation de la composition des groupes, ne pourrait être pertinente ailleurs. Simplement, l'enchaînement des opérations de recension et la nature même des outils utilisés devront être repensés et adaptés en fonction du contexte où l'enquête prendra corps. En effet, la sélection des objets à analyser (l'affectation du crédit, par exemple), le choix des catégories (de parenté, de pouvoir, etc.) et l'élaboration des questionnaires, sont autant d'étapes intimement liées à la configuration spécifique de cette région du Nord Vietnam et à la nature des actions menées par le projet. Ailleurs, il faudra échafauder de nouvelles hypothèses propres à la société considérée et à la problématique de l'intervenant extérieur, élaborer une nouvelle trame méthodologique en identifiant pour cela des questions clés et des paramètres significatifs, en un mot mener une « politique du terrain » (Olivier de Sardan) spécifique, associant compétences socioanthropologiques et savoir-faire d'enquête.

Revenons un instant sur les contraintes inhérentes à la recherche « sur commande », c'est-à-dire contractualisée tant du point de vue des résultats attendus, que du temps alloué. En socioanthropologie, la validation des données est soumise à la rigueur méthodologique déployée pour les produire, ainsi qu'à un effet de « saturation ». En multipliant les observations et les entretiens sur un même terrain on atteint un seuil où la masse et la qualité des éléments nouveaux collectés ne sont plus significatifs au regard de la problématique de recherche. Le temps compté d'une étude sur commande ne permet généralement pas d'atteindre ce seuil de saturation. Le terrain s'arrête souvent avant cette étape. Au final, la fiabilité des données peut apparaître aléatoire, sujette à caution. Faut-il alors rejeter les études de ce type au nom de l'orthodoxie académique qui n'y verrait que l'application d'une approche pseudo-scientifique ? Sûrement n'est-ce pas en ces termes qu'il faut trancher et n'y a-t-il pas même intérêt à le faire ?

En effet, l'espace de validité et de confiance que l'on va attribuer aux analyses et interprétations, ainsi que leur pertinence, sont directement et totalement dépendants des finalités et des rôles que l'on assigne à l'étude. Dans le champ académique, les résultats produits dans ces circonstances ne sauraient suffire à une démonstration rigoureuse. Mais, dans le cadre d'un projet de développement, l'intérêt du regard du sociologue ou de

l'anthropologue réside avant tout dans l'éclairage extérieur, d'un point de vue des sciences sociales, qu'il apporte sur des réalités que côtoient quotidiennement les agents du projet, et à la construction desquelles ils participent. Il réside encore dans les échanges et débats que son regard et ses analyses sont à même de provoquer entre les acteurs parties prenantes de l'action.

Autrement dit, ce qui doit primer n'est pas tant la valeur scientifique intrinsèque des résultats, qui souffre nécessairement de certaines insuffisances et approximations dues aux contraintes spécifiques précédemment soulignées, que leur capacité à susciter un débat contradictoire au sein du projet en révélant des zones d'ombre, des incohérences, des espaces d'incompréhension que les acteurs ne peuvent, ou ne veulent pas voir, parce qu'ils sont justement totalement immergés dans l'action.

Attribuer à ce genre d'exercice d'autres ambitions reviendrait, d'une part à sous-estimer et à dévaluer la portée et les exigences du travail de recherche en sciences sociales, en faisant basculer la pratique anthropologique ou sociologique dans le domaine du « facile »¹¹, de la scientificité bon marché et familière, et d'autre part, à ériger l'observateur d'un moment en expert omnipotent capable de produire en un mois, en puisant dans sa boîte à outils, ce que la rigueur scientifique ne lui permettrait d'avancer qu'au terme d'une enquête de longue haleine.

Dans le cadre de cette définition précise des finalités de l'étude, assumée par les deux parties, l'étape finale de restitution occupe une place de premier plan. Concrètement, la solution adoptée ici consista à restituer de la façon la plus exhaustive possible les sources et les matériaux bruts collectés, en les démarquant nettement des analyses et des interprétations dont ils étaient le support. Dans certains cas cependant, j'ai dû me résoudre à faire une synthèse des données, tant leur reproduction intégrale paraissait irréaliste. Ce fut notamment le cas pour le discours des groupes d'acteurs les plus nombreux (les adhérents et les simples utilisateurs), et pour la partie des matrices sociopolitiques inventoriant les relations de parenté et de voisinage. De façon générale, j'ai appliqué le principe d'identification des propos : chaque entretien ou synthèse d'entretien reproduit est nominativement attribué (sont précisés le nom de l'enquêté, son statut officiel et/ou sa position dans l'organigramme du projet). Ce dispositif de restitution avait un double objectif. D'une part, donner corps aux analyses et interprétations proposées en ponctuant le texte de conclusions et de synthèses intermédiaires, afin de souligner les principales étapes du cheminement de l'étude et du raisonnement. D'autre part, laisser la liberté à tout un chacun de produire ses propres interprétations en disposant pour cela du matériau nécessaire. En séparant les données des analyses, j'ai pu m'inscrire franchement dans le domaine interprétatif, pousser le raisonnement jusqu'à la limite de la spéculation, tout en contenant les critiques éventuelles dénonçant un détournement ou une imposition de sens, puisque chaque lecteur disposait de suffisamment

¹¹ « La sociologie est perçue par la grande majorité des autres personnels opérant dans le secteur du développement comme une discipline « facile », relevant plus d'un savoir-faire personnel que de la maîtrise de savoirs particuliers, aisément accessible à tout technicien soucieux d'intégrer dans son approche spécifique le vécu des populations » (Y. Goussaults et A. Guichaoua, 1981 : 410).

d'informations pour échafauder sa propre argumentation et exprimer son désaccord sous la forme, par exemple, d'un droit de réponse.

Mais si la restitution (qu'elle prenne la forme d'un rapport et/ou d'un séminaire) sanctionne bien la fin du travail d'enquête, elle marque également le début d'une nouvelle étape, où les résultats obtenus doivent permettre, idéalement, d'amorcer et d'alimenter un débat contradictoire sur leurs incidences éventuelles en termes opérationnel pour les acteurs impliqués dans l'action.

Bibliographie citée

- Amblard H., Bernoux P., Herreros G., Livian Y-F., 1996, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil, Paris, 245 p.
- Bailey F. G., 1971, *Les règles du jeu politique*, PUF, Paris, 254 p.
- Bourdieu P., Passeron J-C., Chamboredon J-C., 1968, *Le métier de sociologue*, Livre I, Mouton/Bordas, Paris, 430 p.
- Bierschenk T., 1991, « Les projets et les politiques de développement sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie », in *Bulletin de L'APAD*, n° 1, Marseille, pp. 12-14
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J-P., 1994, « Ecris : enquête collective rapide d'identification des conflits stratégiques... », in *Bulletin de L'APAD*, n° 7, Marseille, pp. 35-43
- Cresswell R., Godelier, 1976, *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*, François Maspero, Paris, 285 p.
- Crozier M., Friedberg E, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, Paris, 500 p.
- Goussault Y., Guichaoua A, 1981, « La sociologie du développement », in *Sociologie Contemporaine* (éditeur : Durand J-P, Weil p.), Paris, pp. 395-414
- Lamballe P., 1998, *Présentation et analyse sommaire de quelques types d'organisations sociales appuyées par le Gret dans la zone des collines (Thanh Ba - Ha Hoa)*, document de travail PFR, TH 95, Hanoi, 54 p.
- Lamballe P., 1996, *Présentation et analyse sommaire des organisations et méthodes d'appui du Gret dans le domaine de l'élevage*, document de travail PFR, TH 96, Hanoi, 43 p.
- Long N., 1994, « Du paradigme perdu au paradigme... retrouvé ? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs », in *Bulletin de L'APAD*, n° 7, Marseille, pp. 11-34
- Olivier de Sardan J-P., 1991, « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? », in *Bulletin de l'APAD*, n° 1, Marseille, pp. 7-11
- Olivier de Sardan J-P., 1995, « La politique du terrain : sur la production des données en anthropologie », in *revue Enquête*, n° 1, Marseille, pp. 71-109
- Olivier de Sardan J-P., 1996, « La violence faite au données : de quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », in *revue Enquête*, n° 3, Marseille, pp. 31-59.
- Olson M., 1978, *Logique de l'action collective*, PUF, Paris, 199 p.
- Passeron J-C, 1995, « L'espace mental de l'enquête (I) : la transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales », in *revue Enquête*, n° 1, Marseille, pp. 13-42
- Passeron J-C, 1995, « L'espace mental de l'enquête (I I) : l'interprétation est les chemins de la preuve », in *revue Enquête*, n° 1, Marseille, pp. 89-126

Sélim Abou, 1981, *L'identité culturelle*, Ed. Pluriel, Paris, 249 p.

Touraine A., 1984, *Le retour de l'acteur : Mouvement 3*, Fayard, Paris, 341 p.

Le monde change, les façons de travailler en coopération aussi. Au Sud comme au Nord, effervescence associative, libéralisation économique et décentralisations administratives renouvellent le paysage institutionnel. Les revendications légitimes des citoyens à plus de prises sur leurs conditions de vie amènent à inventer des articulations originales entre démocratie participative et démocratie électorale. Pour rompre les logiques d'exclusion, pour assurer un accès équitable aux services et aux opportunités économiques, de nouvelles articulations entre État, marché et société civile sont à créer, et à consolider institutionnellement et juridiquement.

La légitimité d'actions de solidarité internationale est d'y contribuer, aux côtés des acteurs locaux engagés dans de telles démarches. Mais le système d'aide favorise trop souvent les modes, les impositions de problématiques, les solutions toutes faites. Coopérer aujourd'hui implique de travailler en phase avec les dynamiques sociales, politiques et institutionnelles locales, avec une exigence accrue en termes de qualité et d'efficacité à long terme.

Publiée par la Direction scientifique du Gret, cette série souhaite contribuer au renouvellement de la réflexion stratégique et méthodologique sur l'intervention de développement et les pratiques de coopération, à partir d'une réflexion critique sur les pratiques. Principalement issue des travaux et actions menées au Gret, elle accueille volontiers des textes externes.

► Derniers titres parus

n° 18. « Développer le marché du conseil aux PME africaines : démarches et enjeux. Les conditions d'un accès des petites entreprises à des prestations d'appui-conseil appropriées » (Michel Botzung [pôle EFP], Gret/Direction scientifique, janvier 2001, 30 pages).

n° 19. « Identification des opérateurs locaux de développement : éléments méthodologiques pour un repérage préalable à un projet en collaboration » (Ludovic Houssard [pôle EFP / Madagascar], Gret/Direction scientifique, février 2001, 31 pages).

n° 20. « Regards sur la culture développementiste : représentations et effets non intentionnels : une lecture de textes récents en anglais » (Elsa Faugère, Gret/Direction scientifique, février 2000, 24 pages).

n° 21. « Évaluer : apprécier la qualité pour faciliter la décision : six notes pour contribuer à l'efficacité des évaluations » (Daniel Neu [pôle EDR], Gret/Direction scientifique, mars 2001, 91 pages).